



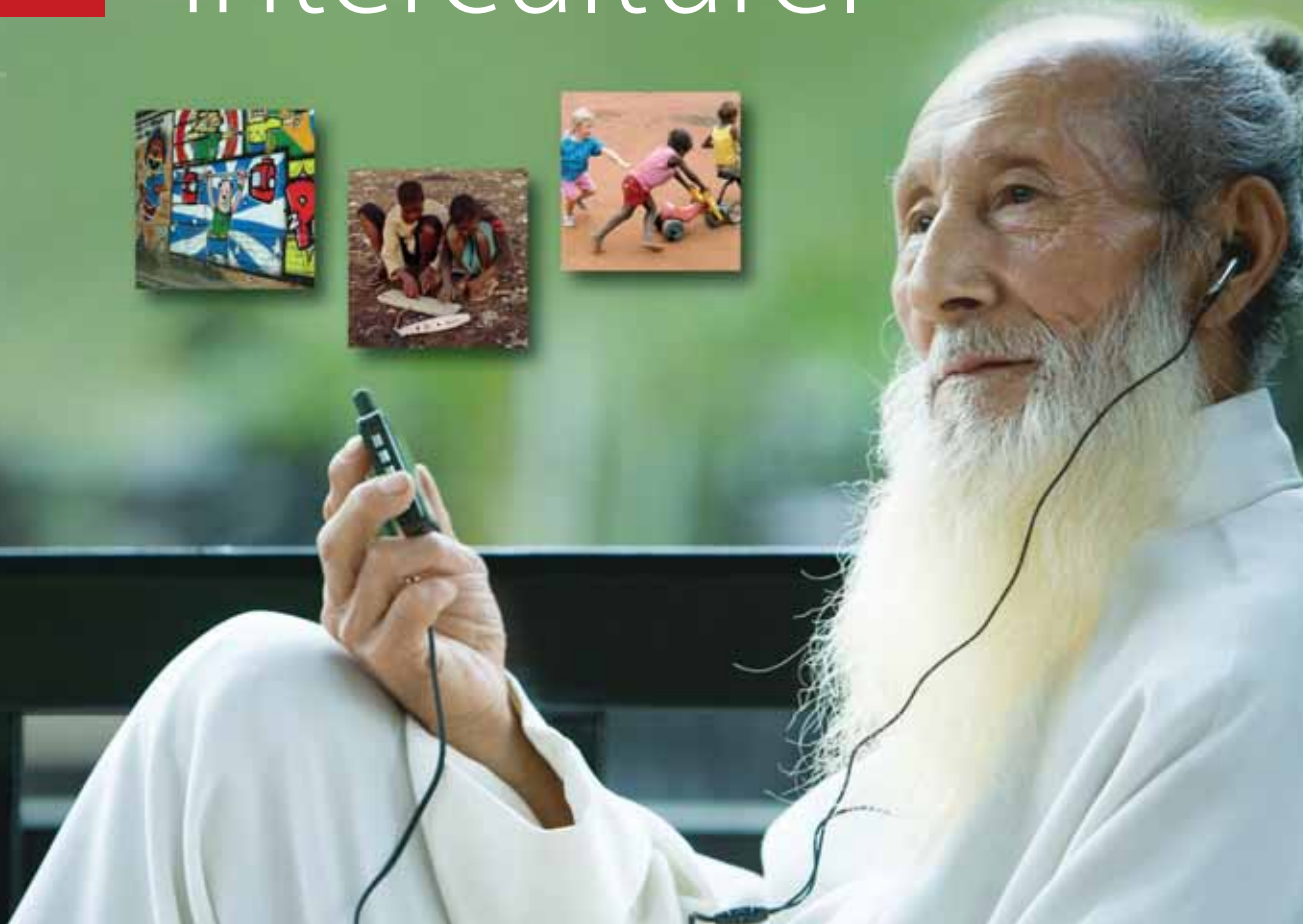
Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



## Rapport mondial de l'UNESCO

# Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel

Résumé



<b>Introduction</b>	1
<b>PARTIE I - La diversité culturelle et ses enjeux</b>	5
<b>Chapitre 1 : LA DIVERSITÉ CULTURELLE</b>	
La diversité culturelle dans un monde en voie de globalisation	6
Identités nationales, religieuses, culturelles et multiples	7
Initiatives régionales et internationales	8
<b>Chapitre 2 : LE DIALOGUE INTERCULTUREL</b>	
Les interactions culturelles	9
Les stéréotypes culturels et l'intolérance	9
Les défis du dialogue dans un monde multiculturel	9
Renforcement de l'autonomie	10
<b>PARTIE II - Les vecteurs clés de la diversité culturelle</b>	11
<b>CHAPITRE 3 : LES LANGUES</b>	
La dynamique linguistique aujourd'hui	12
Langues et identités	13
Les défis de l'évaluation et de la revitalisation linguistiques	13
Multilinguisme, traduction et dialogue interculturel	14
<b>Chapitre 4 : L'ÉDUCATION</b>	
La pertinence des méthodes et des contenus éducatifs	15
Les sociétés apprenantes et le droit à l'éducation	16
L'apprentissage participatif et les compétences interculturelles	17
<b>Chapitre 5 : LA COMMUNICATION ET LES CONTENUS CULTURELS</b>	
La mondialisation et les nouvelles tendances des médias	18
L'impact des produits culturels et communicationnels	19
Les politiques en faveur de la diversité culturelle	20
<b>Chapitre 6 : LA CRÉATIVITÉ ET LE MARCHÉ</b>	
La création artistique et l'économie créative	20
L'artisanat et le tourisme international	21
La diversité culturelle et le monde des affaires	22
<b>PARTIE III - La diversité culturelle : une source de stratégies renouvelées en faveur du développement et de la paix</b>	23
<b>Chapitre 7 : LA DIVERSITÉ CULTURELLE : UNE DIMENSION CLÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	
L'approche culturelle du développement	24
Les perceptions de la pauvreté et son élimination	25
Diversité culturelle et durabilité environnementale	26
<b>Chapitre 8 : LA DIVERSITÉ CULTURELLE, LES DROITS DE L'HOMME ET LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE</b>	
La diversité culturelle et les droits de l'homme universellement proclamés	28
La diversité culturelle : un paramètre de cohésion sociale	28
Le défi de la diversité culturelle pour la gouvernance démocratique	29
<b>Conclusion</b>	31
<b>Recommandations</b>	34



# Introduction

Jamais, peut-être, on n'aura autant parlé de diversité culturelle qu'en ce début de <sup>xxi</sup> siècle. Cependant, l'étendue des questions que l'on renvoie plus ou moins confusément à la diversité culturelle est telle que cette notion a fini par revêtir un sens tout aussi varié que changeant. Pour certains, la diversité culturelle est positive en soi, en ce qu'elle renvoie au partage des richesses que recèle chaque culture du monde, et donc aux liens qui nous unissent dans l'échange et le dialogue. Pour d'autres, les différences culturelles sont au contraire ce qui nous ferait perdre l'horizon de notre commune humanité, et seraient ainsi la source de nombreux conflits. Ce second diagnostic jouit aujourd'hui d'un crédit d'autant plus grand que la mondialisation a démultiplié les points de contact et de friction entre les cultures, exacerbant les questions identitaires – qui se manifestent sous la forme de crispations, de replis ou de revendications nouvelles, notamment religieuses, qui deviennent sources de conflits. Le principal défi serait par conséquent de proposer une vision cohérente de la diversité culturelle et donc d'élucider à quelles conditions la diversité culturelle, loin d'être une menace, peut devenir bénéfique pour l'action de la communauté internationale. Telle est l'ambition principale de ce rapport.

## Un rapport mondial de l'UNESCO

Conformément à la conviction qui anime l'UNESCO de la nécessité et de la valeur intrinsèque de « la féconde diversité des cultures du monde », inscrite dans son Acte constitutif (1945), les objectifs du Rapport mondial sur la diversité culturelle sont les suivants :

- analyser la diversité culturelle dans toutes ses composantes, en s'efforçant de montrer la complexité des processus à l'œuvre, tout en s'attachant à dégager un fil conducteur parmi la multiplicité des interprétations qu'ils peuvent susciter;
- montrer l'importance de la question de la diversité culturelle dans différents domaines d'intervention (langues, éducation, communication, créativité) qui, au-delà des objectifs qui leur sont propres, se révèlent essentiels pour la sauvegarde et la promotion de la diversité culturelle;
- convaincre les décideurs et les différentes parties prenantes qu'il faut investir dans la diversité culturelle comme dimension essentielle du dialogue interculturel, parce qu'elle peut renouveler nos approches du développement durable, qu'elle est une garantie de l'exercice effectif des libertés et des droits de l'homme universellement reconnus, et qu'elle peut contribuer à renforcer la cohésion sociale et la gouvernance démocratique.

◀ Un moine à Osaka, Japon

▶ La devanture d'un petit magasin de téléphonie mobile à Naivasha, Kenya



Ainsi, le Rapport mondial vise-t-il à rendre compte des perspectives nouvelles qui se font jour dans l'analyse des enjeux de la diversité culturelle et, ce faisant, à esquisser des voies nouvelles pour accompagner et orienter les transformations en cours. Loin de prétendre apporter des solutions toutes faites aux problèmes auxquels peuvent se trouver confrontés les décideurs, il vise plutôt à souligner la complexité de ces problèmes, qui ne peuvent être réglés par le seul volontarisme politique, mais qui nécessitent le plus souvent une meilleure connaissance des phénomènes qu'ils recouvrent et une plus grande coopération internationale, notamment par l'échange de bonnes pratiques et l'adoption de lignes directrices communes.

Le Rapport ne prétend pas offrir un inventaire mondial de la diversité culturelle, établi à partir d'indicateurs disponibles, sur le modèle du *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous (EPT)* de l'UNESCO. Même s'il comprend une Annexe statistique composée de 19 tableaux couvrant les différents domaines culturels et un chapitre consacré à diverses considérations méthodologiques, élaborés en étroite coopération avec l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) de Montréal, la mise en place d'indicateurs dans le domaine de la diversité culturelle n'en est qu'à ses débuts. Pour effectuer un tel inventaire, il aurait été nécessaire de mener à bien, avec l'accord des États membres de l'UNESCO, une véritable enquête mondiale sur la diversité culturelle, qui aurait exigé des moyens dépassant largement les ressources allouées au présent Rapport, mais qui pourrait un jour être réalisée par l'Observatoire mondial sur la diversité culturelle dont ce Rapport recommande la création.

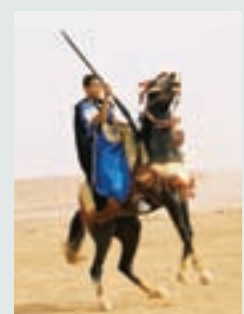
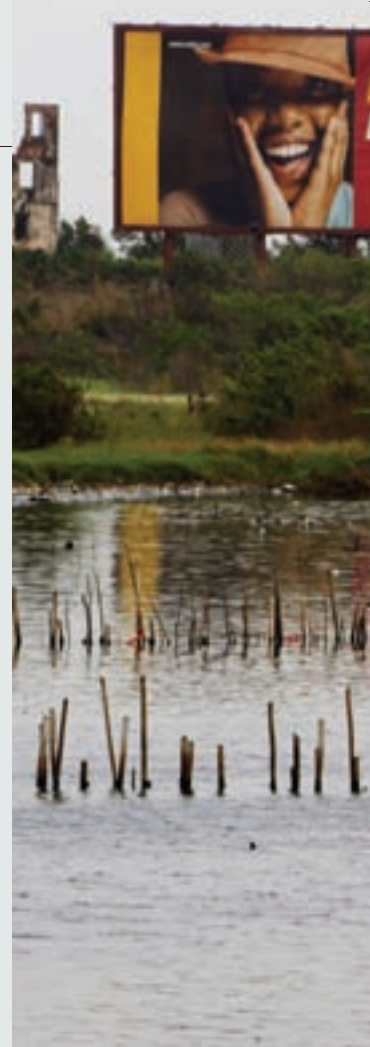
L'UNESCO espère accompagner les renouvellements récents de la réflexion sur la diversité culturelle, dans le droit fil de ses travaux des années 1950 et des conclusions du Rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement (1996). Dans une contribution apportée en 1952 à l'UNESCO et intitulée *Race et Histoire*, l'anthropologue français Claude Lévi-Strauss soutenait que la protection de la diversité culturelle ne devrait pas se réduire à la préservation du *statu quo* : c'est « le fait de la diversité qui doit être sauvé et non le contenu historique que chaque époque lui a donné ». Protéger la diversité culturelle, c'était donc veiller à ce qu'il y ait toujours de la diversité, et non à ce qu'un état donné de diversité puisse se perpétuer indéfiniment. Cela supposait une certaine capacité d'accepter et d'entretenir le changement culturel, sans pour autant le subir comme un arrêt inéluctable du destin. Dans le même esprit, le Rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement avait montré que la diversité culturelle n'est pas seulement un bien à préserver. Elle est aussi une ressource qu'il s'agit de promouvoir, compte

tenu notamment des bénéfices qu'elle peut apporter, y compris dans des domaines relativement éloignés du champ de la culture *stricto sensu*. Il reviendra au présent Rapport de tâcher d'en poursuivre les principales conclusions.

Ces dernières années, les réflexions de l'UNESCO sur la diversité culturelle ont été reprises par bon nombre de programmes et d'institutions du système des Nations Unies et de Bretton Woods. La Banque mondiale, par exemple, a suivi à plusieurs occasions l'exemple donné par l'UNESCO à l'occasion de la Décennie mondiale du développement culturel (1988-1997) dans ses enquêtes sur les liens entre culture et développement. Le PNUD et le PNUE ont de même publié d'importants rapports. Par la suite, le Rapport du Groupe de haut niveau de l'Alliance des civilisations a conféré une importance sans précédent aux initiatives soutenant le dialogue entre les peuples, les cultures et les civilisations. C'est dire à quel point le présent Rapport a aussi pour ambition de pouvoir contribuer à la réflexion et aux travaux des programmes et institutions partenaires de l'UNESCO, notamment en matière de développement.

#### Qu'est-ce que la diversité culturelle ?

La diversité culturelle est d'abord un fait : il existe une grande variété de cultures différentes que l'observation ethnographique différencie aisément, même si les contours qui délimitent une culture donnée se révèlent plus difficiles



▲▲ Panneau publicitaire pour un opérateur de téléphonie mobile au Nigéria

▲ Un festival berbère dans le désert du Sahara au sud du Maroc

◀ Femme de l'ethnie amazonienne des Zaparas, tissant, Équateur/Pérou

▶ Homme du Pacifique sud



à déterminer qu'il ne semblerait de prime abord. La connaissance de cette diversité s'est pour ainsi dire banalisée, la connaissance des Autres se trouvant facilitée par la mondialisation des échanges et, corrélativement, par une plus grande ouverture des sociétés les unes aux autres. Si elle n'entraîne pas nécessairement un accroissement de la diversité des cultures, cette meilleure connaissance de la diversité culturelle a du moins contribué à lui donner beaucoup plus de visibilité.

Par ailleurs, la diversité croissante des codes sociaux au sein des sociétés et d'une société à l'autre a très vite contribué à faire de la diversité culturelle un véritable enjeu de société. Face à cette diversité des normes et des conceptions du monde, les États se trouvent parfois désemparés, qu'il s'agisse d'y répondre, souvent dans l'urgence, ou de tâcher d'en tirer profit pour le bien commun. Afin de contribuer à l'élaboration des réponses concrètes qu'appelle cette situation, le présent rapport souhaite proposer un cadre renouvelé pour la compréhension des enjeux de la diversité culturelle. Pour ce faire, il conviendra d'identifier, par-delà le fait même de son existence, les difficultés théoriques et politiques qu'elle ne manque pas de soulever.

La première de ces difficultés tient à la nature spécifiquement *culturelle* de cette diversité. Pour rendre compte de la diversité qui les traverse, de nombreuses sociétés, recourent à un certain nombre de substituts, notamment à des caractérisations ethniques ou linguistiques. Le premier défi sera donc d'examiner les différentes politiques menées sans perdre de vue l'objet de notre réflexion : la diversité culturelle, et non pas les substituts auxquels on la réduit trop souvent. Une solution consistera ici à adopter une définition de la culture aussi large que possible, dans l'esprit du consensus consacré par la Déclaration de Mexico de 1982 (« l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social », englobant, « outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances »), qui a le mérite de ne pas s'attacher à une définition trop restrictive et de ne pas privilégier un trait particulier d'une culture (par exemple la religion) par rapport à tous les autres pour définir ce qui la caractérise.

Une autre difficulté tient à la caractérisation des *éléments constitutifs* de la diversité culturelle. À cet égard, les termes « culture », « civilisation » et « peuples » ont des connotations différentes en fonction du contexte (scientifique ou politique, par exemple). Alors que le concept de « cultures » évoque des entités qui tendent à se définir les unes par rapport aux



*La diversité culturelle n'est pas seulement un bien à préserver. Elle est aussi une ressource à promouvoir, y compris dans des domaines relativement éloignés du champ de la culture stricto sensu*

*Ce qui importe, c'est une nouvelle approche de la diversité culturelle qui rende compte de son caractère dynamique et des défis que crée le changement culturel pour les identités*

► Affiche dans la rue principale de Suva, Fiji



autres, le terme de « civilisation » renvoie à des cultures qui, convaincues du caractère universel de leurs valeurs ou de leurs conceptions du monde, peuvent finir par faire preuve d'une attitude expansionniste à l'égard de celles qui ne les partagent pas (ou pas encore). Essayer de persuader les différents centres civilisationnels de coexister en paix constitue donc un défi très réel. Telle que l'entend l'UNESCO – et c'est une conception très éloignée des constructions idéologiques qui prophétisent un « choc des civilisations » – la notion de « civilisation » renvoie à un processus en construction, s'acheminant vers la conciliation de chacune des cultures du monde sur la base de la reconnaissance de leur égale dignité, dans le cadre d'un projet universel continu.

Une troisième difficulté concerne le rapport des cultures au changement. Il aura en effet presque fallu les sept premières décennies du *xx<sup>e</sup>* siècle pour que les cultures commencent à être perçues comme des entités changeantes. Jusqu'alors, elles étaient supposées demeurer inchangées, leur contenu se « transmettant » de génération en génération par différents canaux, notamment par l'éducation ou par diverses pratiques initiatiques. Il apparaît désormais que la culture est mieux comprise comme un processus : les sociétés changent selon des chemins qui leur sont propres. Le concept de différence rend bien compte de cette dynamique particulière par laquelle une culture change tout en demeurant la même. Il faut donc définir des politiques qui donnent une inflexion positive à ces « différences culturelles », afin que les

groupes et les individus qui entrent en contact, au lieu de se retrancher dans des identités fermées, découvrent dans cette « différence » une incitation à continuer d'évoluer et de changer.

Ces considérations plaident en faveur d'une approche nouvelle de la diversité culturelle – une approche qui rende mieux compte de son caractère dynamique et des défis liés aux identités et à la permanence du changement culturel. Cela n'est pas sans renouveler considérablement le rôle que peut être amenée à jouer l'UNESCO en la matière. En effet, si l'Organisation se soucie depuis longtemps de la conservation et de la sauvegarde des sites, des pratiques et des expressions culturelles en péril, elle doit maintenant apprendre aussi à accompagner le changement culturel afin d'aider les individus et les groupes à gérer plus efficacement la diversité. Tel est au bout du compte le principal défi : *gérer la diversité*.



▲ Un homme jouant de la trompette dans le vieux quartier français de la Nouvelle-Orléans, États-Unis d'Amérique

► Femmes pratiquant une danse traditionnelle à Shanghai, Chine



PARTIE I :

## La diversité culturelle et ses enjeux

Dans le contexte de la mondialisation, qui est aussi celui de migrations et d'une urbanisation en pleine croissance, les défis parallèles de la préservation des identités culturelles et de la promotion du dialogue interculturel revêtent une importance et une urgence nouvelles. Le présent *Rapport mondial* commence par l'examen des processus de plus en plus rapides de la mondialisation et de leur impact sur les différents aspects de la diversité culturelle, en mettant l'accent sur le fait que les puissantes forces homogénéisatrices qui s'y manifestent se trouvent contrebalancées par des tendances persistantes à la diversification. Il analyse ensuite le rôle essentiel que joue le dialogue interculturel en tant que passerelle permettant de surmonter les différences culturelles, nourrissant la diversité des expressions culturelles par le jeu de processus mutuels d'interactions, de soutien et de renforcement de l'autonomie de chacun.

## Chapitre 1 : La diversité culturelle

L'essor des réseaux de communication et d'information, l'imbrication de plus en plus étroite des économies nationales, le développement des marchés transnationaux et la démultiplication des contacts interculturels de toutes sortes créent des défis nouveaux pour la diversité culturelle.

### **La diversité culturelle dans un monde en voie de globalisation**

Il ne fait aucun doute que l'érosion culturelle suscite une inquiétude croissante à l'échelle mondiale, compte tenu notamment de la perception des modèles occidentaux véhiculés par la technologie. Il n'en est pas moins exagéré, le plus souvent, d'associer la mondialisation à la standardisation et à l'homogénéisation culturelles. Les échanges commerciaux et les transferts culturels supposent invariablement des processus d'adaptation et, dans un environnement international de plus en plus complexe

et interactif, ne sont d'ordinaire pas unilatéraux. De plus, les ancrages culturels sont souvent très profonds et échappent dans bien des cas aux influences exogènes. En ce sens, il est plus exact de considérer la mondialisation comme un processus multidimensionnel et multidirectionnel, impliquant des flux accélérés et accrus de presque tout ce qui existe - capitaux, marchandises, informations, idées, croyances, personnes - selon des axes en constante évolution.

De manière générale, la mondialisation des échanges internationaux entraîne dans presque tous les contextes nationaux l'intégration d'une multiplicité d'échanges multiculturels, prolongeant et entretenant ainsi une tendance aux affiliations culturelles multiples, qui est à l'origine de la « complexification » des identités culturelles. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille faire abstraction de l'impact négatif des forces de la mondialisation sur la diversité des pratiques culturelles.

L'un des principaux effets de la mondialisation est d'affaiblir le lien entre un phénomène culturel et sa localisation géographique en transportant jusque dans notre proximité immédiate des manifestations, des influences et des expériences qui nous sont en réalité très éloignées. L'affaiblissement de ce lien peut être vécu tantôt comme une chance, tantôt comme une perte de repères et d'identité. Un autre effet de la mondialisation est l'essor des migrations internationales, qui peut conduire dans certains cas à l'apparition d'expressions culturelles nouvelles, démontrant ainsi que la diversité se renouvelle sans arrêt. Un autre phénomène susceptible d'avoir des incidences importantes sur la diversité culturelle est l'augmentation du nombre de touristes internationaux. Bien que ce tourisme fonctionne relativement en vase clos et ait des répercussions ambiguës sur les populations locales, ses conséquences du point de vue de la connaissance et de la compréhension d'environnements et de pratiques culturels différents sembleraient être de toute évidence positives.

La démultiplication des contacts interculturels suscite également de nouvelles formes de diversité culturelle et de pratiques linguistiques, en particulier grâce à l'essor des technologies numériques. Plutôt que de s'attacher exclusivement à la préservation de la diversité sous toutes ses formes, il faudrait donc réfléchir en priorité à de nouvelles stratégies permettant de prendre ces changements en considération, tout en s'efforçant d'aider les populations qu'ils rendent plus vulnérables à les « gérer » plus efficacement. Chaque tradition vivante est susceptible de se réinventer perpétuellement. La diversité culturelle, tout comme l'identité culturelle, est affaire d'innovation, de créativité et d'ouverture à des influences nouvelles.



▲ *Tisseuses de l'île de Taquile sur le lac Titicaca, Pérou*

▶ *Chants polyphoniques et danses des pygmées Aka, Centrafrique*

▶▶ *Groupe de touristes devant le sphinx de Gizeh en Égypte*







**Identités nationales, religieuses, culturelles et multiples**

La question des identités – nationales, culturelles, religieuses, ethniques, linguistiques, fondées sur le genre ou les modes de consommation – revêt une importance nouvelle pour les individus et les groupes, qui voient dans la mondialisation et le changement culturel une menace pour leurs croyances et leurs modes de vie. Les crispations croissantes autour de l'idée d'identité – qui sont souvent l'aboutissement d'une culturalisation de revendications à caractère politique – vont à l'encontre de la tendance plus générale à l'émergence d'identités dynamiques et multifformes. L'activisme politique qui accompagne parfois les identités religieuses peut constituer un marqueur fort d'identité et de différence culturelle. Le risque existe alors que les convictions religieuses soient instrumentalisées pour des visées politiques ou autres, et qu'elles puissent être à l'origine de dissensions et de conflits interreligieux au sein des sociétés démocratiques.

Il y a eu une tendance certaine à assimiler la diversité culturelle à la diversité des cultures nationales. Or, dans une certaine mesure, l'identité nationale demeure une construction, qui se fonde sur un passé parfois réécrit et qui offre un point de fixation au sentiment de partager des valeurs communes. L'identité culturelle quant à elle est un processus plus fluide qui évolue de lui-même et qu'il ne faut pas tant percevoir en termes d'héritage du passé qu'en termes de projet d'avenir. Dans un monde en voie de globalisation, les identités culturelles dérivent souvent de sources multiples et leur plasticité

croissante reflète la complexité de plus en plus grande des flux de personnes, de biens et d'informations à l'échelle mondiale.

Dans un contexte multiculturel, certains choisissent de s'en tenir à une forme particulière d'identité, d'autres optent pour la dualité, d'autres encore se créent des identités hybrides. De nombreux romanciers contemporains ont été attirés par le thème des immigrants confrontés à un nouvel environnement culturel et contraints de se forger de nouvelles identités culturelles. L'affaiblissement des frontières dans le contexte de la mondialisation a ainsi favorisé l'émergence d'un esprit nomade, qui peut être vu comme l'horizon nouveau des expérimentations culturelles contemporaines.

▲ Chants hudhud des Ifugaos des Philippines

▼ Une femme âgée à Sourkout, Russie



▲ Aborigène utilisant un téléphone portable, centre de l'Australie

*Il y a une tendance générale à l'émergence d'identités dynamiques et multifformes dans le contexte de la mondialisation, qui a favorisé l'émergence d'un esprit nomade*



▲ Une mendiante devant un panneau publicitaire à Athènes, Grèce

### **Initiatives régionales et internationales en matière de diversité culturelle**

Dans un monde de plus en plus marqué par le brassage des cultures, les efforts visant à sauvegarder les manifestations de la diversité culturelle revêtent une importance particulière aussi bien pour les gouvernements nationaux que pour la communauté internationale. Dans des domaines aussi variés que le patrimoine matériel ou immatériel, les expressions culturelles, les échanges culturels et le trafic illicite de biens culturels, les accords et les activités normatives aux niveaux régional et international ont eu pour but de protéger et de promouvoir certains des éléments clés de la diversité culturelle et des marqueurs de l'identité culturelle. L'UNESCO, conformément à son mandat au sein du système des Nations Unies, a joué un rôle prépondérant dans la formulation, la promotion et la mise en œuvre d'un grand nombre de ces instruments normatifs.

Le processus qui a conduit de la *Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé* à la *Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels*, puis à la *Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, à la *Convention de 2001 sur la protection*

*du patrimoine culturel subaquatique*, et enfin à la *Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* traduit une extension progressive du concept de patrimoine culturel, qui, outre les expressions matérielles des diverses cultures mondiales, désigne aussi de plus en plus souvent leurs manifestations immatérielles, y compris les traditions orales, les arts du spectacle et les savoir-faire traditionnels. En parallèle, l'accent n'a plus été mis sur un classement implicite des sites du patrimoine mondial (jugés « d'une valeur universelle remarquable »), mais sur un classement soucieux de mettre en valeur les exemples de patrimoine immatériel procurant à leurs dépositaires un sentiment d'identité et de continuité. Cependant, cette évolution traduit un mouvement double : elle conduit à la reconnaissance, d'une part, d'un « patrimoine commun » que la communauté internationale se doit de sauvegarder en tant qu'expression d'un héritage humain commun et, d'autre part, à la reconnaissance des spécificités de cultures qui, bien que fluctuantes et transitoires par nature, doivent être également appréciées et reconnues.

Une nouvelle ère s'est ouverte avec l'approfondissement du concept de diversité culturelle, lors de l'adoption en 2001 de la *Déclaration universelle sur la diversité culturelle*, complétée en 2005 par la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Traitant des échanges entre les cultures qui constituent notre patrimoine universel, la Convention de 2005 vise à préserver les spécificités de ces dernières tout en encourageant leur développement à l'échelle mondiale grâce aux échanges et au commerce.

*La culture renvoie à la fois à la diversité créatrice incarnée dans des « cultures » particulières et à l'instinct créateur à l'origine de cette diversité des « cultures »*



En effet, la culture a deux significations, à la fois distinctes et totalement complémentaires. D'abord, elle désigne la diversité créatrice incarnée dans des « cultures » particulières, avec leurs traditions et leurs expressions matérielles et immatérielles. Ensuite, la culture (au singulier) renvoie à l'instinct créateur à l'origine de cette diversité des « cultures ». Ces deux sens - l'un renvoyant à la culture elle-même, l'autre la transcendant - sont indissociables et constituent la clé d'une interaction fructueuse entre tous les peuples dans le contexte de la mondialisation.

◀ Immigrants africains faisant la queue dans le port de Lampedusa avant leur transfert pour la Sicile, Italie



## Chapitre 2 : Le dialogue interculturel

Dans un monde caractérisé par la diversité culturelle, le besoin se fait sentir de proposer de nouvelles approches du dialogue interculturel, dépassant le paradigme du « dialogue des civilisations ». Les conditions préalables qu'il convient de garantir sont notamment une meilleure prise en compte des rapports que les cultures entretiennent entre elles, une meilleure conscience des valeurs culturelles qu'elles ont en partage et de leurs buts communs, ainsi qu'un inventaire des problèmes à résoudre pour surmonter les différences culturelles

### Les interactions culturelles

Les cultures ne sont pas des entités autonomes ou statiques. Notre tendance à les considérer comme figées – comme s'il y avait de véritables fractures ou lignes de faille les séparant – constitue l'un des principaux obstacles au dialogue interculturel. L'une des objections fondamentales à la thèse du « choc des civilisations » défendue par Samuel Huntington est qu'elle présuppose des affiliations uniques, et non multiples, entre les communautés humaines, et qu'elle ne tient pas compte de l'interdépendance et de l'interaction culturelles. Parler de fractures pour décrire les différences entre les cultures revient à ignorer la porosité des frontières culturelles et le potentiel créatif des individus qu'elles abritent. Comme les personnes humaines, les cultures n'existent qu'en relation les unes avec les autres.

Le brassage des cultures au cours de l'histoire s'est traduit par des formes et des pratiques culturelles diverses, qui ont pu être aussi bien les emprunts et les échanges (les Routes de la soie) que l'imposition de valeurs culturelles par les guerres, les conquêtes ou la colonisation. Pourtant, même dans le contexte extrême de l'esclavage, des échanges ont eu lieu, sous l'effet de processus ponctuels d'acculturation inverse dans la culture dominante. Aujourd'hui, la reconnaissance de l'universalité des droits de l'homme permet – du moins de manière abstraite – de raisonner en termes d'« échanges authentiques » fondés sur l'égalité entre toutes les cultures du monde.

Les processus de mondialisation permettent désormais des rencontres, des emprunts et des échanges culturels

plus systématiques. Ces nouveaux liens transculturels peuvent faciliter grandement le dialogue interculturel. Repenser nos catégories culturelles et reconnaître les sources multiples de nos identités nous aide à oublier nos « différences » pour privilégier notre capacité commune à évoluer par interaction mutuelle. La conscience de l'histoire et la compréhension des codes culturels sont des facteurs décisifs pour dépasser les stéréotypes et pour avancer sur la voie du dialogue interculturel.

### Les stéréotypes culturels et l'intolérance

Les stéréotypes culturels, tout en servant à distinguer un groupe d'un « autre », portent en eux le risque que le dialogue achoppe devant la différence et que celle-ci engendre l'intolérance. Les cultures appartenant à des traditions civilisationnelles différentes ont particulièrement tendance à nourrir des stéréotypes réciproques.

Les tensions interculturelles sont souvent liées à des conflits de mémoire, à des interprétations opposées d'événements du passé et à des conflits de valeurs – en particulier de valeurs religieuses. Là où la volonté de pouvoir et de domination ne l'a pas purement et simplement congédié, le dialogue demeure la solution-clé pour mettre fin à ces antagonismes profondément enracinés et pour en désamorcer les expressions politiques souvent violentes. L'équation culturelle que chaque société multiculturelle est appelée à résoudre consiste à concilier la reconnaissance, la protection et le respect des particularités culturelles avec l'affirmation et la promotion des valeurs universellement partagées issues de l'interaction de ces spécificités culturelles. Ainsi, la tension entre des identités différentes peut devenir la force motrice d'un renouveau de l'unité nationale qui s'appuie sur une compréhension nouvelle de la cohésion sociale intégrant la diversité de ses composantes culturelles.

### Les défis du dialogue dans un monde multiculturel

Le dialogue interculturel dépend en grande partie des compétences interculturelles, c'est-à-dire de cet ensemble complexe de capacités qui sont nécessaires pour interagir comme il se doit avec des personnes différentes de soi. Par nature, ces capacités sont essentiellement communicationnelles, mais elles supposent aussi que l'on soit capable de reconfigurer ses points de vue sur le monde et l'idée qu'on en a, car ce ne sont pas tant les cultures que les *gens* – les individus et les groupes, dans toute leur complexité et avec leurs allégeances multiples – qui se trouvent engagés dans le processus de dialogue.

Plus que la connaissance que nous avons des autres, c'est notre capacité d'écoute, de flexibilité cognitive, d'empathie, d'humilité et d'hospitalité qui détermine le succès du dialogue interculturel. Dans cet ordre d'idées, de nombreuses

◀ *Le pont de Mostar a été reconstruit après la guerre de Bosnie*



▲ *Une caravane de chameaux dans les dunes de Mingsha Shan près de Dunhuang, Chine*

▼ *Samba de Roda de Recôncavo de Bahia, Brésil*



▲ *Musulmans en prière à Jakarta, Indonésie*

*Le dialogue  
interculturel nécessite  
un renforcement de  
l'autonomie de tous  
les participants grâce  
au renforcement de  
leurs capacités et à  
des projets favorisant  
les interactions sans  
nuire à l'identité  
personnelle et  
collective*

initiatives visant à encourager le dialogue et l'empathie entre des jeunes issus de cultures différentes ont vu le jour, qu'il s'agisse d'activités scolaires ou de programmes d'éducation et d'échanges impliquant des activités participatives culturelles, artistiques ou sportives. En effet, les arts et la créativité témoignent de la profondeur et de la plasticité des relations interculturelles et de l'enrichissement réciproque qu'elles favorisent. Ils nous aident aussi à combattre la tendance à s'enfermer dans des identités closes, et contribuent ainsi à promouvoir le pluralisme culturel. De même, les pratiques et les événements multiculturels, comme la mise en réseau des « villes globales », les carnivals et les festivals culturels peuvent aider à transcender les barrières grâce à des moments de communion et de divertissement urbains.

La divergence des mémoires a été cause de nombreux conflits au fil des siècles. Si le dialogue interculturel ne peut à lui seul espérer régler tous les conflits – politiques, économiques ou sociaux –, l'une des clés de son succès est la constitution d'un fonds de mémoire commune, où seraient reconnues les fautes commises et où les mémoires antagonistes pourraient faire l'objet de débats. L'élaboration d'un récit historique commun peut se révéler fondamental dans les stratégies de prévention des guerres et de gestion de l'après-conflit en pansant les plaies d'un « passé qui ne passe pas ». Les « Commissions Vérité et Réconciliation » d'Afrique du Sud et les processus de réconciliation nationale au Rwanda offrent des exemples récents d'application politique d'une stratégie d'apaisement. Montrer des « lieux de mémoire » – comme l'île-prison de Robben Island en Afrique du Sud, le Pont de Mostar en Bosnie ou les Bouddhas de Bamiyan en Afghanistan – prouve de même que ce qui nous différencie peut aussi nous réunir, et qu'il convient de méditer sur ces témoignages de notre humanité commune.

#### **Renforcement de l'autonomie**

La promotion du dialogue interculturel rejoint de façon significative l'approche des « identités multiples ». Le dialogue

ne devrait pas être assimilé à une perte de soi, mais à quelque chose qui dépend de notre connaissance de nous-mêmes et de notre capacité à passer d'un ensemble de références à un autre. Il nécessite un renforcement de l'autonomie de tous les participants grâce au renforcement de leurs capacités et à des projets favorisant les interactions sans nuire à l'identité personnelle et collective. Cela suppose aussi, entre autres choses, de savoir reconnaître les modes de fonctionnement ethnocentriques qu'adoptent souvent les cultures dominantes et de réserver une plus grande place aux systèmes de pensée qui admettent des formes de savoir à la fois « exotériques » et « ésotériques ». Le succès des cartographies communautaires en est une bonne illustration, puisqu'elles ont contribué au renforcement de l'autonomie des populations autochtones qui revendiquaient sur la scène internationale leurs droits sur leurs terres ancestrales et sur les ressources qu'elles abritent, ainsi qu'à un développement autodéterminé.

Lorsque l'on veut donner plus d'espace à de nouvelles voix dans la sphère du dialogue interculturel, un obstacle majeur ne manque pas d'apparaître : la subordination générale des femmes aux interprétations essentiellement masculines de la tradition culturelle et religieuse. Or, dans nombre de contextes sociaux, les femmes ont un rôle distinctif à jouer dans la promotion de la diversité culturelle, car ce sont souvent elles qui sont « porteuses de valeurs » et contribuent à la transmission du langage, des codes éthiques, des systèmes de valeurs, des croyances religieuses et des schémas comportementaux. Les inégalités de genre sont multidimensionnelles et interagissent de façon insidieuse avec les autres formes d'inégalités, fondées notamment sur des critères de race, d'appartenance sociale ou de ressources économiques.

Le succès d'un dialogue interculturel, y compris interreligieux, exige que soit reconnue l'égalité de dignité de tous les participants. Cela présuppose la reconnaissance – et le respect – des diverses formes de savoir et de leurs modes d'expression, des coutumes et des traditions des participants ; cela implique aussi que l'on s'efforce de créer autant qu'il est possible un contexte de dialogue culturellement neutre, qui permette aux communautés de s'exprimer librement. Cela vaut particulièrement pour le dialogue interreligieux, qui est une dimension essentielle de l'entente internationale, et donc de la résolution des conflits. Au-delà des rapports institutionnels entre des personnes investies d'une autorité ou d'un rôle représentatif, le dialogue interreligieux devrait consister en échanges de toutes sortes, y compris à travers des réseaux locaux et communautaires informels, associant également des partenaires nouveaux – populations autochtones, femmes et jeunes –, pour tenter de concilier des points de vue différents.

► *Un homme à Niamey, Niger*

▼ *Femmes se préparant pour les polyphonies traditionnelles, les danses et les rituels de la région de Shoplounk, Bulgarie*





PARTIE II :

## Les vecteurs clés de la diversité culturelle

Si presque toutes les activités humaines ont une incidence sur la diversité culturelle, l'avenir de celle-ci est de plus en plus lié à celui des langues, de l'éducation, de la communication et des contenus culturels, ainsi qu'à la créativité et au marché. Ces quatre domaines sont étudiés dans les quatre chapitres qui suivent, afin de dégager les tendances et les facteurs qui influent sur l'état de la diversité culturelle, et de réviser nos agendas politiques pour qu'ils tiennent compte des réalités complexes du monde d'aujourd'hui.



▲ *Conteur entouré d'une foule sur la place Jemaâ el-Fna à Marrakech, Maroc*

### Chapitre 3 : Les langues

Les langues sont le médium de nos expériences, de nos environnements intellectuels et culturels, de nos modes de rencontres avec d'autres groupes humains, de nos systèmes de valeurs, de nos codes sociaux et de notre sentiment d'appartenance, tant sur le plan collectif qu'individuel. Du point de vue de la diversité culturelle, la diversité linguistique reflète l'adaptation créative des groupes humains à l'évolution de leur environnement physique et social. En ce sens, les langues ne sont pas seulement un moyen de communication : elles sont aussi le tissu même de nos expressions culturelles, les vecteurs de notre identité, de nos valeurs et de nos conceptions du monde.

#### **La dynamique linguistique aujourd'hui**

Les linguistes jugent probable la disparition au cours de ce siècle d'une grande partie des langues du monde. La moitié de celles qui existent aujourd'hui - entre six et huit mille selon les estimations - sont parlées par moins de 10 000 personnes, et on considère qu'il en disparaît une toutes les deux semaines. Associé aux processus de mondialisation, l'essor des langues véhiculaires (l'anglais en particulier) a des conséquences majeures sur les langues à travers le monde, mais les changements linguistiques survenus en réponse à toutes sortes de conditions politiques,

▶ *Conteur épique, Kirghizstan*

sociales, économiques et culturelles, ainsi que les effets de la mondialisation sur la diversité linguistique, sont très complexes et souvent contradictoires. Dans bien des cas, le transfert des langues minoritaires ne se fait pas vers l'anglais, mais plutôt vers d'autres langues rivales et des dialectes régionaux, ce qui suggère que l'usage répandu de l'anglais se limite peut-être à des buts spécifiques tels que les transactions et la communication fonctionnelle. La mondialisation a aussi encouragé des approches plus diversifiées et hybrides de l'anglais en révélant les modes d'interaction très complexes des langues, de l'identité et des relations, ainsi que la manière dont les locuteurs adaptent des formes linguistiques héritées à des contextes culturels nouveaux et à des fins nouvelles.

Du fait des migrations, de l'expansion coloniale, des déplacements de réfugiés et de la mobilité professionnelle, de nombreuses communautés linguistiques sont aujourd'hui dispersées partout à travers le monde. Le lien entre les langues et les lieux devenant plus complexe, les schémas de communication présentent désormais une extrême variété et se caractérisent par des changements de codes, par le multilinguisme et par des compétences de compréhension et de production différentes selon les langues ou dialectes ; ils sont également marqués par des mélanges de compétences linguistiques, la maîtrise de la langue pouvant être tant complète que partielle ou spécialisée. De même, des réseaux toujours plus étendus, reposant sur le téléphone mobile, l'Internet à haut débit et d'autres technologies de l'information et de la communication (TIC), créent de nouvelles formes d'associations humaines d'une ampleur et d'une adaptabilité sans précédent, qui transcendent



les limites des villes, des nations et des cultures. D'où aussi de nouvelles formes et pratiques linguistiques liées à de nouvelles identités culturelles qui élargissent et redéfinissent les frontières entre le privé et le public, ainsi que les dimensions sociales, culturelles et éducatives.

### Langues et identités

Malgré la complexité du monde contemporain, la plupart des langues continuent à occuper des « niches » étroites et demeurent en grande partie spécifiques à une culture. Comme les espèces, elles s'adaptent à des milieux écologiques particuliers et, comme les œuvres culturelles, elles ont une histoire. Elles ont une fonction importante de délimitation des frontières entre les différents groupes sociaux. Quand une langue est perdue, il est bien moins facile de la récupérer que d'autres marqueurs d'identité. Les langues dominantes exercent un pouvoir d'attraction sur les locuteurs des langues minoritaires. Les jeunes en particulier ont tendance à lier leur identité aux langues de communication de la majorité. Au fil des générations, cela se reflète dans la perte continue de nombreuses langues vernaculaires et de la diversité culturelle qu'elles incarnent. Les langues traditionnelles ont de surcroît des liens avec l'écosystème, de sorte que leur perte influe sur la diversité environnementale et écologique.

Dans ces conditions, il est vital de prendre des mesures pour protéger et promouvoir les langues à pertinence locale, tout en encourageant l'apprentissage des langues véhiculaires qui permettent l'accès à des communications rapides et l'échange d'informations.

### Les défis de l'évaluation et de la revitalisation linguistique

La vitalité linguistique est souvent considérée comme un point de référence pour mesurer la diversité culturelle, au motif que presque tous les principaux aspects de la culture humaine – de la classification des liens de parenté à la religion – dépendent de la langue pour leur transmission. Pourtant, la langue n'est pas la culture. De nombreux exemples montrent qu'une même langue peut être parlée par des groupes ayant des pratiques culturelles et des conceptions du monde profondément différentes.

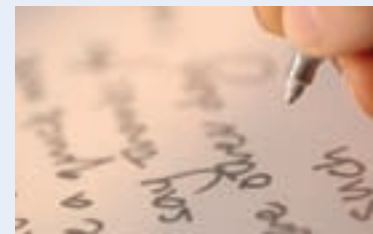
Les approches traditionnelles de la documentation et de l'évaluation des changements dans l'usage des langues se sont principalement centrées sur la linguistique et ont eu tendance à négliger les réalités socioéconomiques et les contextes politiques. Or, la perte d'une langue est une manifestation tardive d'érosion culturelle, le symptôme d'un processus déjà avancé de déclin culturel. La variété des conditions qui font la santé d'une langue et les perspectives de sa revitalisation en cas d'érosion dépendent des

configurations socioculturelles, économiques, politiques et historiques propres à une langue, ce qui rend très difficiles toute généralisation et toute analyse globale. Si la revitalisation et la préservation des langues minoritaires sont essentiellement abordées aujourd'hui d'une manière qui tend à reconnaître et intégrer ces facteurs, le processus demeure profondément politique. En effet, la préservation active d'une langue déclinante peut être perçue comme opposée à la culture et à la valeur instrumentale de celle qui l'a supplantée.

Les facteurs qui mettent les langues en péril peuvent être externes (comme la mondialisation, la pression politique ou l'avantage économique), internes (traduisant une attitude négative de la communauté envers la langue) ou, ce qui est le plus souvent le cas, un mélange des deux. Le prestige de la langue dominante et sa prééminence dans la vie publique peuvent amener une communauté à déprécier sa propre langue. La revitalisation linguistique dépend avant tout de la réaffirmation par une communauté de son identité culturelle. Les nouvelles TIC peuvent de fait avoir un impact positif dans ce domaine et rencontrer un succès d'autant plus grand que les médias participent à l'effort général.

La préservation des langues peu parlées est autant dans l'intérêt des communautés majoritaires que dans celui des minorités. Si des mesures de protection des langues minoritaires figurent implicitement dans de nombreux

*Les langues ne sont pas seulement un moyen de communication : elles sont le tissu même de nos expressions culturelles, les vecteurs de notre identité, de nos valeurs et de nos conceptions du monde*



◀ Échoppe d'un traducteur et écrivain public à Hyderabad, Inde



▲ La série des livres de J. K. Rowling Harry Potter en italien, allemand, espagnol, catalan et tchèque

instruments en vigueur, la question des droits linguistiques demeure controversée. Le Conseil exécutif de l'UNESCO débat actuellement de la faisabilité d'un nouvel instrument normatif, consacré aux langues, ainsi que de la question de savoir si un tel instrument devrait être centré sur la préservation des droits linguistiques en général ou sur ceux de certains groupes vulnérables.

#### **Multilinguisme, traduction et dialogue interculturel**

Le multilinguisme (c'est-à-dire la capacité de parler plusieurs langues) remplit la double fonction de faciliter la communication entre individus de cultures différentes et de contribuer à la survie des langues menacées de disparition. La traduction, pour sa part, est un pont nécessaire par-dessus les nombreux fossés linguistiques que le multilinguisme ne peut combler. Tous deux sont des composantes essentielles d'une société pluraliste.

Le multilinguisme dans les écoles est aujourd'hui pratiqué par de nombreux pays dont les objectifs éducatifs nationaux ont fait de la cohésion sociale l'une des grandes priorités des investissements publics réalisés dans l'éducation. Les politiques linguistiques qui soutiennent le multilinguisme, l'apprentissage des langues et les langues menacées de disparition sont indispensables pour assurer la pérennité de la diversité culturelle.

Les déséquilibres importants dans les flux mondiaux de traduction illustrent les asymétries globales dans la représentation des cultures, des peuples et des langues. Les données compilées par l'*Index Translationum* montrent que 55 % de tous les livres traduits le sont à partir de l'anglais, contre 6,5 % vers cette langue. La hiérarchie entre langues

majoritaires et minoritaires détermine les flux de traduction. Il n'y a pratiquement pas de traduction d'une langue autochtone à l'autre. Alors que la traduction littéraire a décliné, la traduction technique progresse dans les grands pays industrialisés – où l'anglais est la langue source dominante. Les systèmes de traduction automatique, eux aussi en plein essor, concernent encore en grande partie les principales langues sources ou cibles. Le rôle majeur de la traduction dans la promotion de la diversité culturelle fournit donc un argument en faveur d'une politique de traduction à l'échelle mondiale.

D'une manière générale, les politiques et la planification en matière linguistique commencent seulement à prendre en compte les transformations sociales des dernières décennies du xx<sup>e</sup> siècle. Pour assurer la viabilité continue des langues du monde, il faut trouver des moyens non seulement de sauvegarder la diversité linguistique en protégeant et en revitalisant les langues, mais aussi de promouvoir le multilinguisme et la traduction en mettant en place des politiques nationales qui encouragent l'usage fonctionnel de toutes les langues de la société. Ces deux objectifs sont corrélés, car la promotion d'un multilinguisme incluant l'éducation dans la langue maternelle constitue aussi un moyen de sauvegarder les langues autochtones menacées. Au niveau international, cela se traduit par une double approche : (1) préserver la diversité linguistique mondiale comme condition nécessaire de la diversité culturelle, (2) promouvoir le multilinguisme et la traduction (notamment dans l'administration, l'éducation, les médias et le cyberspace) afin d'encourager le dialogue interculturel.



▲ Panneau à l'extérieur d'une école de Dar Es Salam, Tanzanie

*Il est nécessaire de préserver la diversité linguistique mondiale comme condition nécessaire de la diversité culturelle et de promouvoir le multilinguisme et la traduction afin d'encourager le dialogue interculturel*



## Chapitre 4 : L'éducation

Habituellement considérée sous l'angle de la transmission de connaissances et du développement d'approches souvent standardisées des compétences sociales et comportementales, l'éducation est aussi affaire de transmission de valeurs – au sein des générations, entre les générations, et d'une culture à une autre. Les politiques éducatives ont une incidence majeure sur l'épanouissement ou le déclin de la diversité culturelle. Elles doivent aujourd'hui chercher à promouvoir l'éducation *par et pour* la diversité afin de garantir le droit à l'éducation en reconnaissant la diversité des besoins des apprenants – en particulier ceux des minorités et des groupes nomades et autochtones – et en intégrant une diversité analogue des méthodes et des contenus. Dans des sociétés multiculturelles de plus en plus complexes, l'éducation doit aider à acquérir les compétences interculturelles qui permettent de vivre ensemble avec – et non pas *malgré* – nos différences culturelles. Les quatre principes d'une éducation de qualité, tels qu'ils sont définis par le rapport de la Commission internationale sur l'éducation pour le <sup>xxi</sup>e siècle – « apprendre à être », « apprendre à savoir », « apprendre à faire », et « apprendre à vivre ensemble » – ne peuvent être appliqués avec succès que s'ils ont pour fondement la diversité culturelle.

### La pertinence des méthodes et des contenus éducatifs

Un programme pédagogique déterminé par des processus d'apprentissage et des contenus standardisés – une approche « taille unique », en quelque sorte – ne peut en aucune façon répondre aux besoins de tous les apprenants, pas plus qu'il ne correspond à leurs conditions de vie. C'est ce qui apparaît de plus en plus évident à un nombre croissant de pays, qui cherchent à explorer des voies nouvelles au sein de leur système éducatif. Cependant, l'information sur les types d'éducation dispensés à travers le monde et sur ce qui les distingue d'un pays à un autre (voire à l'intérieur d'un même pays) n'a pas encore fait l'objet d'une collecte systématique.

Au nom d'une *éducation de qualité*, à la fois *bien conçue* (c'est-à-dire culturellement acceptable) et *flexible* (c'est-à-dire adaptée à des sociétés qui évoluent), l'élaboration des programmes doit viser à accroître la pertinence didactique en adaptant les processus d'apprentissage, les contenus pédagogiques, la formation des enseignants et la gestion des écoles à la situation des élèves. Cela suppose que soient élaborés des programmes multiculturels et multilingues fondés sur la multiplicité des voix et des points de vue et s'inspirant des histoires et des cultures de tous les groupes de la société. Une telle approche, sensible à la diversité des



*Dans des sociétés multiculturelles de plus en plus complexes, l'éducation doit aider à acquérir les compétences interculturelles qui permettent de vivre ensemble avec – et non pas malgré – nos différences culturelles*



▲▲ Une école de plein air dans le sud de la vallée de l'Omo, Éthiopie

▲ Dans les couloirs d'une école primaire de Hanoi, Viet Nam

apprenants, devrait aussi prévoir des mesures spéciales pour toucher les groupes vulnérables et marginalisés et pour améliorer les environnements scolaires et éducatifs, en particulier pour ce qui concerne les filles, le but ultime étant de contribuer au renforcement de l'autonomie par la promotion des droits de l'homme, l'épanouissement du sens civique et démocratique et la promotion du développement durable. Tels sont les buts vers lesquels doit tendre l'éducation. Mettre en place une éducation sensible à la culture nécessite non seulement des spécialistes des diverses matières enseignées, mais aussi des professeurs bien informés et sensibles aux différences culturelles. Le souci d'encourager des méthodes d'enseignement pertinentes pour tous les publics du système éducatif a conduit à une diversification sans précédent des moyens et des méthodes pédagogiques, en particulier dans le secteur privé, parfois en partenariat avec des ONG.

Les bénéfices des approches multilingues centrées sur la langue maternelle à tous les niveaux de l'éducation formelle et non formelle apparaissent à l'école primaire dans certains pays en développement. Les programmes d'éducation bilingues sont pertinents dans la plupart des contextes d'apprentissage et peuvent être particulièrement utiles pour améliorer la qualité de l'enseignement et accroître les possibilités d'éducation des groupes marginalisés et mal desservis, notamment les immigrés. Bien que, partout dans le monde, les pays soient loin d'avoir intégré l'apprentissage

des langues nationales, locales/régionales et internationales dans leurs programmes officiels (comme le souligne une analyse de la place occupée par l'enseignement des langues dans les emplois du temps), il s'agit là d'un but primordial tant pour la préservation de la diversité linguistique que parce que le multilinguisme favorise le fonctionnement intellectuel.

#### **Les sociétés apprenantes et le droit à l'éducation**

La promotion du droit à l'éducation, tel qu'il a été réaffirmé dans les principes de l'Éducation pour tous (EPT), et le souci de protéger et renforcer la diversité culturelle mettent le pluralisme au cœur des attentes dont l'éducation fait l'objet, et ce malgré la tendance des systèmes éducatifs à la standardisation. À défaut, le peu de considération accordé aux formes d'éducation moins répandues (les savoirs autochtones en matière de gestion des ressources, par exemple), associé aux contraintes exercées par les marchés du travail, risque de marginaliser encore plus les populations dont l'éducation cherche à renforcer l'autonomie.

Bien que l'on s'accorde de plus en plus à reconnaître l'importance de la diversité des savoirs (y compris des savoirs locaux et autochtones), la croyance en la possibilité de théories détachées de toute notion de valeur, ou de conceptualisations déconnectées des cadres sociaux dans lesquels elles naissent, demeure largement répandue. Dans la mesure où le discours éducatif dominant considère la science

*Faute d'accorder une considération suffisante aux formes d'éducation moins répandues, il y a un risque que les populations dont l'éducation cherche à renforcer l'autonomie se trouvent encore plus marginalisées*



◀ Jeune fille autochtone dans une salle de classe du Haut Orénoque, Venezuela

comme universelle, une compartimentation réductrice tend à s'établir entre les savoirs « traditionnels » et les autres. Or, les stratégies qui encouragent à reconnaître les formes traditionnelles – et même tacites – de savoir peuvent ouvrir des perspectives nouvelles pour préserver les sociétés vulnérables tout en élargissant le champ du savoir déjà constitué.

De plus en plus, la communauté internationale reconnaît que les modes traditionnels et pragmatiques d'apprentissage peuvent être aussi efficaces que les approches didactiques occidentales. Les conteurs, par exemple, contribuent à la vitalité des cultures orales, alors que les stratégies d'alphabétisation entraînent parfois une dépréciation non souhaitée de ces mêmes cultures. Entre autres bénéfiques, l'éducation informelle et autochtone peut contribuer à des formes plus participatives d'apprentissage, qui ne soient pas tant analytiques que capables d'adaptation. L'éducation a beaucoup à gagner de telles conceptions pluralistes de l'apprentissage, qui nous rappellent que le droit à l'éducation va de pair avec le droit des parents à « choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants » (Déclaration universelle des droits de l'homme, article 26).

### **L'apprentissage participatif et les compétences interculturelles**

Dans les sociétés multiculturelles, l'un des grands problèmes à résoudre en vue de l'éducation tout au long de la vie a trait à la capacité d'apprendre à vivre ensemble. L'éducation multiculturelle doit donc être complétée par l'éducation interculturelle. L'enseignement des arts et des sciences humaines, les activités multimédia, les musées et les voyages aident à développer l'esprit critique indispensable pour combattre les partis pris, pour s'adapter à un environnement social culturellement varié et pour relever les défis du dialogue interculturel. Sensibiliser à la diversité culturelle est plus une affaire d'approches, de méthodes et d'attitudes que d'assimilation de contenus. La tolérance est une aptitude qui s'acquiert par la pratique.

Les principes fondateurs de l'UNESCO reposent sur la conviction que l'éducation joue un rôle fondamental dans la lutte contre l'ignorance et la méfiance – lesquelles sont à l'origine des conflits humains. Parce que les préjugés découlent entre autres de ce que l'on ignore ou de ce que l'on présume à tort, faciliter l'ouverture culturelle est essentiel pour encourager le dialogue interculturel et combattre le choc des ignorances. Les sciences humaines et sociales incitent les apprenants à prendre conscience de leurs préjugés et à revoir leurs idées préconçues. Inscrive les religions et les croyances du monde dans les



▲ Élève dans une classe de l'école Ferdeusi à Kaboul, Afghanistan

programmes peut contribuer à dissiper un grand nombre des malentendus qui rendent difficile la vie en communauté. Les arts sont un outil universel et efficace pour promouvoir la compréhension mutuelle et la paix, et leur pratique est un moyen remarquable d'entretenir des relations avec autrui. Leur enseignement aide à rétablir les liens entre les processus scientifiques et affectifs et l'intuition – un facteur clé lorsqu'on veut cultiver des comportements favorisant l'ouverture interculturelle – et il peut aussi contribuer à remédier à l'ethnocentrisme, aux a priori culturels, aux stéréotypes, aux préjugés, à la discrimination et au racisme.

Le renforcement des compétences interculturelles ne peut donc se limiter à l'enceinte de la classe. Il doit au contraire s'étendre à « l'université de la vie ». Une approche inclusive doit être encouragée tant dans les salles de classe que dans l'environnement scolaire en général, notamment en associant les parents et les communautés locales.





## Chapitre 5 : La communication et les contenus culturels

Tandis que le monde se transforme peu à peu en un « village global », le paysage constitué par la presse, les livres, la radio, la télévision, le cinéma, l'Internet et une large gamme d'équipements numériques contribue beaucoup à accroître la visibilité de la diversité culturelle et à former nos goûts, nos valeurs et notre conception du monde. Il convient toutefois d'étudier dans quelle mesure ces expressions traduisent la réalité, la complexité et la dynamique de la diversité culturelle, car s'il ne fait aucun doute que les nouveaux médias facilitent notre accès à la diversité culturelle en multipliant les occasions de nouer un dialogue interculturel et de laisser s'exprimer des voix plus diverses, les asymétries inhérentes à la fracture numérique continuent de restreindre les possibilités d'échange culturel véritable. De plus, la multiplicité même des choix et les nouveaux défis culturels qui les accompagnent peuvent faire naître des formes variées d'isolement et de repli culturels.

### **La mondialisation et les nouvelles tendances des médias**

En 2006, les industries des médias et de la culture représentaient plus de 7 % du PIB mondial et pesaient environ 1 300 milliards de dollars des États-Unis, soit environ deux fois les recettes du tourisme international, estimées au même moment à 680 milliards de dollars.

Dans les années 1990, l'économie de la culture et de la création a connu dans les pays de l'OCDE un taux de croissance annuel deux fois supérieur à celui du secteur tertiaire, et quatre fois supérieur à celui de la production industrielle. Ces dernières années ont vu une concentration du secteur entre les mains de quelques grandes sociétés multimédias transnationales et d'une poignée d'acteurs mondiaux de l'univers des médias. En ce qui concerne les supports imprimés et enregistrés, le marché des exportations est dominé par les pays de l'OCDE. Pour ce qui est des contenus produits, on observe la même tendance dans les secteurs de la radio, de la télévision et de la diffusion de films. Dans le cas du cinéma, on constate que les productions nationales peinent à faire le poids face aux superproductions des grands conglomérats cinématographiques (Bollywood et l'industrie française du cinéma, subventionnée au niveau national, faisant figure d'exceptions notables). Dans leur grande majorité, les pays en développement ne sont pas encore en mesure de mettre leurs capacités créatives au service du développement de ce secteur. La part de l'Afrique dans le commerce mondial de la création, par exemple, demeure marginale – moins de 1 % des exportations mondiales – alors même que le continent ne manque pas de talents.

Pourtant, le paysage médiatique mondial change et certains pays en développement commencent à s'imposer comme exportateurs d'équipements culturels et de produits de médias, voire comme producteurs de contenus, contribuant

► Antenne satellite à l'extérieur d'une yourte en Mongolie



*Le développement de l'offre de contenus médias peut conduire à l'apparition d'une « fausse diversité », qui masque en réalité le fait que les gens ne souhaitent communiquer qu'avec ceux qui partagent les mêmes références culturelles*

ainsi à ce que certains ont appelé des « contre-flux ». Conséquence des stratégies visant à accroître la compétitivité globale et d'une demande croissante de produits de communication, les exportations d'équipements culturels et de produits de médias en provenance de ces pays ont augmenté rapidement au cours de la période 1996-2005. Cette tendance a facilité l'émergence de marchés locaux de contenus de médias, même si, en raison des limites technologiques et des difficultés de distribution, ces marchés demeurent relativement circonscrits. De plus, la croissance des exportations de produits liés aux médias en provenance des pays nouvellement industrialisés, l'apparition de nouveaux centres médiatiques régionaux, l'importance mondiale du secteur audiovisuel latino-américain (les « *telenovelas* ») et l'essor de réseaux d'information pan-régionaux/internationaux sont les signes visibles d'une « mondialisation par le bas », qui offre à des voix nouvelles (minorités, autochtones, diasporas ou groupes d'intérêts catégoriels) de nouvelles possibilités de se faire entendre.

De la sorte, la production des contenus culturels et communicationnels, ainsi que leurs modes de diffusion et de consommation, subissent des changements significatifs, caractérisés par la connectivité, l'interactivité et la convergence. Des pratiques et des contenus nouveaux voient le jour, liés au développement de produits culturels, informationnels et communicationnels tout récents, accessibles via l'Internet, les téléphones mobiles ou des équipements similaires, ce qui permet l'émergence de petites structures de production ciblant des micromarchés et de nouveaux modèles de création et de diffusion de contenus (contenus générés par les utilisateurs). Tandis que l'accès à l'Internet se développe, la Toile prouve qu'elle est susceptible non seulement de réduire de manière significative les inégalités économiques et politiques entre les échelles locale et mondiale, mais aussi de surmonter les clivages qui peuvent exister entre différents groupes au sein d'une même société.

#### **L'impact des produits culturels et communicationnels**

Ces nouvelles occasions d'échanges interactifs entre des participants issus d'horizons culturels différents ne sont pas toutefois sans poser un certain nombre de problèmes, liés à la fragmentation des publics et aux stéréotypes - qu'il faut contrecarrer par une information appropriée et des mesures d'initiation aux médias.

Le développement de l'offre de contenus médias ne se traduit pas nécessairement par une diversification de la consommation. Face à un excès de choix, certains consommateurs préfèrent se cantonner à un petit nombre de titres ou de thèmes familiers plutôt que d'explorer

des domaines inconnu ou différents. Un large fossé intergénérationnel se creuse aujourd'hui à mesure que de nouveaux modes de consommation de contenus numériques se développent de concert avec de nouvelles formes de réseaux sociaux, s'opposant ainsi aux prescripteurs culturels traditionnels que sont notamment l'école et la famille. Les publics sont de plus en plus constitués de « fans » ou de « sectes » qui ont peu de contacts entre eux et ont tendance à se refermer sur eux-mêmes face à d'autres modes de pensée. Il peut en résulter une « fausse diversité », qui masque en réalité le fait que les gens ne souhaitent communiquer qu'avec ceux qui partagent les mêmes références culturelles.

De plus, l'éventail restreint des représentations que proposent les grands réseaux médiatiques et communicationnels tend à favoriser la création de stéréotypes en fabriquant ce qu'on appelle souvent une « image de l'autre », chaque média manifestant une propension spécifique à fixer, réduire ou simplifier les choses selon des programmes et des formatages standardisés. Parmi les multiples stratégies élaborées pour éliminer les stéréotypes, les initiatives d'*initiation aux médias* et à la *maîtrise de l'information* peuvent aider les publics à faire preuve d'un plus grand esprit critique lorsqu'ils consomment des produits médiatiques et contribuent ainsi à lutter contre les points de vue partiels. Cette initiation représente un aspect important de l'accès aux médias et une dimension essentielle de l'éducation non formelle, et il convient de la promouvoir au sein de la société civile et parmi les professionnels des médias, au titre des efforts à accomplir pour améliorer la compréhension réciproque et faciliter le dialogue interculturel.



▲ Les toits d'une ville d'Afrique du Nord

► Une jeune fille raconte à un journaliste allemand ses conditions de vie dans une usine de confection au Bangladesh



### Les politiques en faveur de la diversité culturelle

Les politiques visant à favoriser la diversité culturelle dans les contenus culturels et communicationnels contribuent à l'essor du pluralisme et à la libre circulation des idées. La diversité culturelle est donc essentielle à l'existence de médias de qualité. Des couches entières de la population, telles que les groupes marginalisés et les minorités ethniques, sont souvent absentes des médias, en partie parce qu'elles n'ont pas accès aux postes éditoriaux, de management ou aux processus de filtrage, de contrôle et de validation de l'information (*gate-keeping*) dans ce secteur. Encourager la diversité interne dans les salles de rédaction ainsi que la mixité sociale et la présence des deux sexes au sein des structures médiatiques apparaît fondamental pour assurer la diversité des contenus produits.

À cet effet, les possibilités qu'offrent les nouvelles pratiques médiatiques et les contenus générés par les utilisateurs devraient également être exploitées. Des pratiques journalistiques innovantes voient le jour avec les reportages vidéo effectués à l'aide d'appareils mobiles. Des reportages hybrides transfrontières – que ces frontières soient culturelles ou nationales – sont testés et encouragés – dans le cadre de coproductions, de pool-productions ou grâce à des réseaux nationaux, régionaux ou internationaux de professionnels des médias. L'Internet a la capacité de promouvoir la démocratie communicationnelle à travers diverses initiatives culturelles innovantes qui contournent les sources d'information dominantes : construction de l'identité au sein des diasporas, développement de structures pour la défense des intérêts des cultures minoritaires, communautés en ligne, groupes d'activistes et d'individus ayant des intérêts culturels communs.

Trois défis doivent être relevés si l'on veut que les contenus culturels et communicationnels puissent contribuer à la diversité culturelle. Il s'agira en effet de répondre aux impératifs de la production de contenus innovants, de l'élargissement de l'accès et d'une représentation plus équilibrée. *La production de contenus innovants* doit garantir la transposition de la diversité culturelle – y compris interne – dans les industries des médias et de la culture, en insistant particulièrement sur les contenus locaux. *L'accès* suppose, entre autres choses, des mesures cohérentes pour réduire la fracture numérique, l'accès des contenus innovants à la production et à la diffusion et l'encouragement de nouvelles stratégies d'information et de communication garantissant la représentation de points de vue opposés dans tous les débats. La diversité culturelle impose de même *une représentation équilibrée* des différentes communautés vivant ensemble dans un pays donné, en conformité avec les principes de liberté d'expression et de libre circulation des idées.



*La création artistique et toutes les formes d'innovation touchant à l'ensemble des activités humaines peuvent apparaître comme des sources essentielles pour l'essor de la diversité culturelle*

▲ *Poupées russes*  
« *matriochkas* »

## Chapitre 6 : La créativité et le marché

Ce chapitre aborde les relations entre la diversité culturelle et des activités très variées, qui peuvent relever aussi bien de la création culturelle et de la commercialisation des expressions culturelles que des implications plus larges de la culture pour le marché et le monde des affaires. Sous-jacent au phénomène de la mondialisation, l'instinct créateur qui est à l'origine de la diversité culturelle demeure primordial dès lors qu'il s'agit d'analyser l'état actuel des cultures du monde. En effet, la diversité culturelle ne peut être préservée que si ses racines sont nourries en permanence par des réponses créatives apportées à un environnement en évolution rapide. En ce sens, la création artistique et toutes les formes d'innovation touchant à l'ensemble des activités humaines peuvent apparaître comme des sources d'imagination essentielles pour l'essor de la diversité culturelle. La créativité revêt ainsi une importance capitale pour la diversité culturelle, qui elle-même la favorise en retour.

### La création artistique et l'économie créative

Il importe d'éviter toute conception ethnocentrique de la créativité, qui doit être entendue comme renvoyant à l'ensemble des productions matérielles par lesquelles les êtres humains donnent un sens à leur existence. Les périmètres de l'« art » varient considérablement d'une culture à une autre, reflétant aussi bien les divergences de vue qui s'expriment que les matériaux et les techniques disponibles dans les sociétés concernées. La seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle a été marquée par une diversification radicale des goûts, des lieux de rencontres et des marchés dans le monde de l'art et par une croissance des échanges artistiques à l'échelle planétaire. Du point de vue des pratiques artistiques contemporaines, le monde s'achemine vers des formes généralisées d'ouverture vers l'extérieur et n'est plus structuré sur le modèle centre/périphérie. Cet élargissement des perspectives et des expressions artistiques a permis un enrichissement mutuel que l'on retrouve dans toutes les formes de création artistique. Mais si les politiques culturelles doivent s'ouvrir à ces influences transculturelles, il faut aussi qu'elles reconnaissent que de telles tendances à la mondialisation ne sont pas sans danger pour la diversité culturelle. Les emprunts ou les formes hybrides qui en découlent peuvent n'être guère plus que de simples stéréotypes, tout comme les marchés internationaux spécialisés dans l'art « exotique » peuvent finalement servir à récompenser le conformisme artistique.

La diversification et l'interpénétration des traditions artistiques se traduisent dans les arts du spectacle par des échanges internationaux importants dans les domaines du théâtre et de la danse et par l'élargissement des sources et de la pratique



de la musique classique occidentale, ainsi que de l'attrait qu'elle exerce. Pour ce qui concerne la musique populaire, la diversité transparait partout, à travers la multitude des lieux et des genres multiculturels qui, souvent, se chevauchent. Le danger de ce melting-pot artistique tient à la marchandisation des expressions culturelles et au remplacement de leur diversité par un concept de « culture monde ». Les processus de mondialisation et la technologie ont modifié les règles du jeu pour les artistes et les créateurs, en posant avec plus de force que jamais l'éternelle question de savoir comment concilier une pure créativité artistique avec de dures réalités économiques. Les gratifications financières offertes dans un environnement commercial mondialisé ont eu tendance à faire pencher la balance en faveur des considérations économiques, ce qui a eu d'importantes conséquences en termes de diversité culturelle. Dans le domaine de la musique populaire, l'asymétrie des flux culturels encourage les artistes locaux à exploiter leurs talents créatifs sur un marché de plus en plus planétaire, accentuant ainsi les processus d'acculturation à travers le monde. On observe des tendances comparables dans les arts plastiques et visuels, où les cinq premiers pays exportateurs sont tous occidentaux (à l'exception de la Chine) et où le marché, dominé par l'Occident, favorise les artistes issus du même espace culturel. Aussi l'échange et la circulation des artistes devraient-ils être encouragés et facilités.



▲ *Touristes posant avec une femme indienne en Amérique du Sud*

◀ *Artisan ébéniste de l'ethnie Zafimaniry à Madagascar*

Si la langue de la littérature constitue une sorte de rempart contre l'acculturation, les littératures rédigées dans les principales langues véhiculaires n'en ont pas moins un énorme avantage sur les autres en termes de diffusion culturelle. Un certain nombre de prix littéraires décernés à des traductions d'œuvres étrangères ont permis de corriger sensiblement cette tendance, de même que des projets tels que la toute récente Bibliothèque numérique mondiale qui fait collaborer l'UNESCO et la Bibliothèque du Congrès américain, mettant ainsi à la disposition du public des documents de tout premier ordre issus de cultures du monde entier.

### **L'artisanat et le tourisme international**

La consommation culturelle concerne aujourd'hui un public de plus en plus large et englobe des expressions et des expériences culturelles de plus en plus nombreuses. L'artisanat et le tourisme – le premier en donnant une forme artistique à des objets décoratifs ou domestiques et le second en donnant accès à la diversité des cultures dans leur cadre naturel – illustrent la tension entre authenticité et commercialisation qui est au cœur de la préservation de la diversité culturelle.

La production d'objets artisanaux est une forme importante d'expression culturelle et, de plus en plus, une source de revenus et d'emploi dans de nombreuses régions du monde. L'artisanat est devenu partie intégrante d'un ensemble très organisé de corporations, de commerces et de systèmes bancaires qui transforme l'économie artisanale traditionnelle selon les impératifs du marché mondial. Le travail artisanal qui reste fidèle à ses traditions incarne une forme et une philosophie propres à la culture dont il est issu. Une production de masse pourrait conduire à son appauvrissement en le coupant de ses racines. Les produits industriels occidentaux qui inondent les marchés traditionnels ont eu un impact inquiétant sur les économies artisanales. Assurer un prix équitable aux produits artisanaux importe autant que préserver le savoir-faire traditionnel, et il conviendrait sans doute de sauvegarder la fabrication artisanale dans le cadre de la protection juridique du folklore.

La promotion de la diversité culturelle dépend en grande partie du soutien apporté à des projets commerciaux adaptés au contexte culturel et aux contraintes de l'économie locale. Le microcrédit – qui repose sur les mécanismes de l'économie marchande tout en prenant en compte les structures coopératives au sein d'une société donnée – s'est révélé d'une efficacité remarquable à cet égard, notamment dans les pays en développement.

Le tourisme contribue pour beaucoup à associer initiatives à but lucratif et promotion du dialogue interculturel. Après des décennies de tourisme dit « de masse », on assiste aujourd'hui

► *Statues de la Vierge Marie dans un magasin de souvenirs à Lourdes, France*

▲▲ *Une équipe professionnelle multinationale joignant les mains*

▲ *Graffitis de rue à Rio de Janeiro, Brésil*

▼ *Tissus équatoriens*



*De récents travaux semblent confirmer le lien positif qui existe entre la diversité et les performances financières et économiques des sociétés multinationales*

au renouveau d'un tourisme en quête d'authenticité, motivé par le désir de découvrir d'autres hommes et femmes dans leur cadre naturel, social et culturel. Le tourisme « culturel », qui inclut certaines formes de tourisme religieux ainsi que le tourisme lié aux sites du patrimoine mondial, peut contribuer à promouvoir la compréhension culturelle, en restituant autrui dans son cadre naturel et en conférant une plus grande profondeur historique à d'autres cultures. Quand les communautés y sont associées, il peut aussi accroître le sentiment qu'elles ont de leur propre valeur et contribuer au développement durable. Cela dit, les résultats de cette nouvelle tendance touristique demeurent mitigés, car le tourisme conduit parfois aussi à accentuer le caractère « exotique » des différences culturelles, réduisant ainsi les expressions et pratiques culturelles à des « spectacles folkloriques » détachés de leur contexte et de leur signification véritables.

#### **La diversité culturelle et le monde des affaires**

Dans le contexte de l'internationalisation des marchés, la capacité des entreprises à relever les défis de la diversité culturelle en tirant parti des ressources qu'elle offre est devenue un facteur clé de la réussite économique. Qu'il s'agisse de la conception des produits, de la création de leur image de marque ou de l'élaboration de stratégies marketing, ou que l'on considère l'organisation des entreprises ou leurs politiques de personnel, la diversité culturelle est un facteur essentiel à prendre en considération dans les opérations commerciales à l'échelle mondiale.

Les multinationales ont de plus en plus conscience des bénéfices qu'elles peuvent tirer de la diversification et de la déclinaison de leurs produits pour pénétrer de nouveaux marchés et répondre aux attentes des consommateurs locaux. Les efforts pour contrer certaines incursions commerciales en lançant des marques rivales sous des noms différents à consonance locale ne font que contribuer à l'« universalisation » du produit générique. Certaines multinationales fondent leur image sur une synthèse d'éléments locaux et universels. En pratique, le produit doit invariablement prendre en compte les conditions et les préférences locales, même si la marque elle-



même demeure internationale. Dans les marchés émergents, les stratégies commerciales élaborées dans le contexte des sociétés de consommation occidentales doivent être adaptées aux conditions locales, avec le soutien du personnel local.

Dans un monde des affaires largement globalisé, des cultures très différentes sont amenées à avoir des contacts professionnels les unes avec les autres, à travers les partenariats multinationaux, les fusions ou les délocalisations. Les managers d'aujourd'hui sont de plus en plus conscients de la nécessité de prendre en compte les facteurs culturels pour optimiser les performances de l'entreprise. Cela va de l'adoption d'une attitude professionnelle culturellement neutre au choix de mettre en valeur les origines ou la culture spécifique des collaborateurs. La culture d'entreprise vise à faire en sorte que les employés se sentent appréciés et respectés par leurs collègues, afin de renforcer l'intégration des organisations dans tous les services et à tous les échelons hiérarchiques. Parce que les compétences managériales doivent désormais englober la capacité de travailler dans des contextes culturels très variés, on a vu apparaître dans l'organigramme de certaines entreprises des « responsables de la diversité », chargés de promouvoir et de gérer la diversité au sein de l'entreprise afin de prévenir les conflits qui, dans les activités quotidiennes, pourraient nuire à la performance globale du groupe.

Les études sur le management interculturel des entreprises se soucient donc de plus en plus de la diversité culturelle, et des recherches sont actuellement menées afin d'évaluer le lien entre diversité et performance sur des marchés de plus en plus concurrentiels. De récents travaux semblent confirmer le lien positif qui existe entre diversité et performances financières et économiques des sociétés multinationales. En effet, celles-ci encouragent à présent « l'intelligence culturelle », en se concentrant sur les avantages potentiels qu'elles peuvent tirer de la diversité de leurs employés : créativité et innovation accrues; meilleures ventes réalisées auprès de types de consommateurs différents; élargissement des processus de prise de décision au fur et à mesure que les sociétés s'internationalisent et se trouvent engagées dans des environnements plus variés; sélection attentive des employés et efforts accrus dans le domaine de la formation; structures de gouvernance qui facilitent la création de ponts entre des formules différentes de culture d'entreprise.





PARTIE III :

## La diversité culturelle : une source de stratégies renouvelées en faveur du développement et de la paix

La diversité culturelle - entendue comme un processus dynamique dans lequel le dialogue interculturel est ce qui permet le mieux de gérer le changement culturel – est appelée à devenir un puissant levier pour renouveler les stratégies de la communauté internationale en faveur du développement et de la paix, sur la base du respect des droits de l’homme universellement reconnus. Bien que parfois considérée comme n’ayant qu’une importance secondaire, elle a pourtant sa place au cœur des politiques de coopération internationale et de cohésion, dans le droit fil des efforts engagés par la communauté internationale pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

## Chapitre 7 : La diversité culturelle : une dimension clé du développement durable

Contrairement à une idée très répandue, il n'existe pas, pour une société donnée, de voie de développement toute tracée, pas plus qu'il n'y a de modèle unique dont les stratégies de développement devraient s'inspirer. La conception selon laquelle le développement serait un processus linéaire réduit à sa seule dimension économique, à l'instar des modèles occidentaux, a eu tendance à ébranler les sociétés qui suivent d'autres voies ou affichent des valeurs différentes. Aussi une stratégie de développement durable ne peut-elle être culturellement neutre : non seulement elle doit être sensible à la dimension culturelle, mais elle doit aussi s'efforcer de tirer profit des avantages qui peuvent découler de l'interaction dynamique entre les cultures. Une approche du développement plus sensible à la diversité culturelle est donc la clé pour affronter le nœud inextricable des problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels doit faire face la planète.

### *L'approche culturelle du développement*

Selon une opinion toujours répandue dans le monde industrialisé, il y aurait une relation de cause à effet entre la « culture » et le « sous-développement » ou, pour le dire autrement, entre les valeurs culturelles occidentales et les bons résultats économiques. L'équation implicite « développement = maximisation des profits + accumulation de biens matériels » se trouve cependant de plus en plus remise en question par une conception plus large du développement. En négligeant la diversité culturelle, les stratégies de développement risquent de perpétuer ou d'aggraver les défauts auxquels elles sont censées remédier. La prise en compte des facteurs sociaux et du contexte culturel, ainsi que la participation de la communauté à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets apparaissent ainsi comme essentielles pour soutenir les efforts de développement durable. Pour citer un ancien président de la Banque mondiale, « nous commençons à comprendre que le succès du développement dépend en partie de « solutions » qui font écho à la perception qu'une communauté a de sa propre identité ».

À la suite de l'élaboration par le PNUD, dans les années 1990, du modèle du développement humain, une plus grande importance a été accordée à l'intégration de la dimension culturelle dans la réflexion sur le développement et dans les projets mis en œuvre, avec notamment une plus grande prise en compte des « réseaux de significations » que tissent les individus, ainsi que du contexte culturel dans lequel vivent les communautés et les groupes, des hiérarchies sociales qui



existent à l'échelle locale, des modes de vie et des formes locales de communication et d'expression. La prise en compte de la diversité culturelle ajoute une dimension cruciale aux stratégies qui voient dans la durabilité une nouvelle approche facilitant l'intégration des piliers économique, social et environnemental du développement. En ce sens, la diversité culturelle peut être perçue comme une dimension transversale clé du développement durable.

### **Les perceptions de la pauvreté et son élimination**

Les conceptions culturelles façonnent la manière dont la pauvreté est comprise et vécue. C'est souvent la perception que l'on a des pauvres ou qu'ils ont d'eux-mêmes qui les relègue dans des situations d'infériorité et qui constitue un obstacle majeur au renforcement de leur autonomie. L'existence d'approches divergentes de la pauvreté rend plus difficile l'application d'une stratégie de coopération internationale globale dans ce domaine. Pourtant, la pauvreté est une violation des droits humains fondamentaux et ne tolère aucune justification culturelle (qui en ferait la marque d'une fatalité ou la conséquence d'un ordre social prédominant). Dès lors que l'on se penche sur la réalité des mécanismes conduisant à la pauvreté avec l'engagement explicite de l'éliminer en s'appuyant sur le socle des droits de l'homme, il devient possible de trouver des solutions locales avec les communautés concernées, qui peuvent devenir les acteurs mêmes de leur sortie de la pauvreté. Des approches holistiques intégrant des stratégies culturelles et une volonté de respecter les droits de l'homme contribuent bel et bien à *l'autonomie et au renforcement des capacités*.

Au cœur de cette approche fondée sur la diversité culturelle réside l'idée que les cultures sont des trajectoires vers le futur. Pour reprendre les termes d'Arjun Appadurai : « Nous avons besoin d'un changement radical dans la manière dont nous percevons la culture afin de créer une relation plus productive entre l'anthropologie et l'économie, entre la culture et le développement, dans la lutte contre la pauvreté. Ce changement nous impose de placer l'avenir, plutôt que le passé, au centre de notre réflexion sur la culture ». Il s'agit donc de libérer la « capacité à éprouver des aspirations » et de permettre aux individus et aux groupes de devenir les acteurs de leur propre développement.

Les politiques sociales en faveur de la diversité culturelle aident à accroître le niveau d'autodétermination des minorités à faibles revenus ou mal considérées. Tout comme la redistribution des revenus et l'égalité d'accès aux droits, la réduction de la pauvreté requiert des mesures visant à faire en sorte que ces groupes puissent jouer un rôle accru dans la sphère publique. Briser la spirale de la pauvreté suppose de

restaurer chez eux un sentiment de fierté, lequel passe par l'appréciation du patrimoine immatériel dont les personnes concernées sont dépositaires. Conformément aux principes du commerce équitable, les efforts visant à la revitalisation de l'artisanat et à la promotion d'un tourisme bénéficiant aux communautés locales peuvent contribuer à l'amélioration des conditions socioéconomiques, tout en mettant en valeur le lien fécond entre cultures, traditions et la modernité. L'important est que les stratégies d'élimination de la pauvreté soient adaptées et acceptées par les populations locales –



▲ Femme indonésienne fabriquant un panier



*Une approche du développement plus sensible à la diversité culturelle est la clé pour affronter le nœud inextricable des problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels doit faire face la planète*



▲▲ Enfants jouant sur une décharge publique à Maputo, Mozambique

▲ Une enfant est vaccinée contre la polio en Afghanistan

◀◀ Un lac en Chine

*Nous avons beaucoup à apprendre des compétences en gestion des ressources environnementales qui découlent des savoirs et savoir-faire de populations locales, rurales ou autochtones*

► Un producteur de café équitable triant des grains biologiques dans une plantation de café

▼ Pots de médecine traditionnelle chinoise à Hong Kong, Chine



ce qui a plus de chances d'être le cas si elles insistent sur le dialogue avec les groupes concernés et sur leur participation aux initiatives visant au renforcement des capacités –, de telle sorte qu'elles soient en mesure de prendre des décisions en toute connaissance de cause.

#### **Diversité culturelle et durabilité environnementale**

Qu'il s'agisse de l'érosion de la biodiversité ou du changement climatique, la diversité culturelle a un rôle fondamental à jouer, quoique souvent sous-estimé, pour répondre aux défis écologiques actuels et assurer un environnement durable. En matière de comportements de consommation, de valeurs attachées à la gestion des ressources environnementales ou d'interactions avec notre environnement naturel, les facteurs culturels jouent un rôle déterminant. Nous avons beaucoup à apprendre des compétences en gestion des ressources environnementales qui découlent des savoirs et des savoir-faire des populations locales, rurales ou autochtones, en termes notamment de stratégies polyvalentes d'appropriation, de production à petite échelle, faiblement excédentaire et peu consommatrice d'énergie, ou d'approches conservatrices de la terre et des ressources naturelles, qui évitent le gaspillage et l'épuisement des ressources. Gardiennes de milliers d'espèces et variétés végétales et de races d'animaux domestiques, les populations autochtones sont particulièrement à même de jouer un rôle crucial dans la recherche de solutions aux problèmes d'environnement actuels, même si des problèmes d'ordre politique ont freiné jusqu'à présent leur participation dans le cadre du *Plan de travail quinquennal de Nairobi* (2006).

En accord avec les principes de l'UNESCO, qui défend depuis longtemps les interdépendances dynamiques entre les hommes et la nature, il est de plus en plus admis qu'il existe des liens entre biodiversité et diversité culturelle, même si l'une et l'autre suivent chacune des chemins différents. Parmi les correspondances qui peuvent être identifiées entre l'une et l'autre figurent la diversité linguistique, la culture matérielle, le savoir et la technologie, les modes de subsistance, les relations économiques, les relations sociales et les systèmes de croyance. L'intérêt récent des décideurs pour le paradigme des « terroirs » montre combien les pratiques culturelles peuvent contribuer à la revitalisation de la diversité biologique, agricole, etc. Cependant, ces deux préoccupations – pour la diversité culturelle et pour ces autres formes de diversité – ne sont pas nécessairement toujours réconciliables, comme le prouvent les débats qui surgissent parfois localement autour de certaines espèces en danger et de la chasse dont elles font l'objet.

Les expressions et les pratiques culturelles étant souvent liées à des conditions environnementales données, des



changements environnementaux de grande ampleur auront nécessairement une incidence considérable sur la diversité culturelle. On pourrait ainsi assister à des déplacements massifs de populations, qui seraient une menace sérieuse pour la continuité et la diversité culturelles. Ces effets sur la transmission de la culture seront particulièrement sensibles dans les zones rurales et au sein des minorités dont la vie dépend d'un territoire donné et qui connaissent déjà des situations souvent difficiles. L'accumulation inquiétante de problèmes environnementaux menaçant la stabilité – pour ne pas dire l'existence – des sociétés humaines a entraîné un peu partout une réflexion sur les limites d'une réponse purement technique et scientifique à l'impératif écologique et sur les possibilités offertes par une perspective axée sur le développement durable et s'inspirant d'expériences, d'intuitions et de pratiques culturelles très diverses.

Il est donc urgent de concevoir et de promouvoir, en matière de développement, des formes de pensée, des indicateurs et des méthodologies nouvelles, soucieuses avant tout de savoir qui profite et qui est exclu du développement, et comment celui-ci se répercute sur les conditions de la vie humaine et sur le tissu social dans lequel il se produit. À cet égard, le *Prisme d'analyse de la diversité culturelle* de l'UNESCO, destiné aux décideurs et aux responsables politiques, a contribué à rendre plus opérationnels un certain nombre de normes et de standards, le but étant d'accorder à la diversité culturelle la place qui lui revient dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes.

## Chapitre 8 : La diversité culturelle, les droits de l'homme et la gouvernance démocratique

« Nul ne peut invoquer la diversité culturelle pour porter atteinte aux droits de l'homme garantis par le droit international, ni pour en limiter la portée. » Cette clause centrale de la *Déclaration universelle sur la diversité culturelle* de 2001 fait ressortir l'opposition parfois confusément invoquée entre la diversité culturelle et les droits de l'homme universellement proclamés. Or, loin de favoriser l'essor du relativisme, la diversité culturelle et son corollaire, le dialogue interculturel, sont des voies qui mènent à une paix fondée sur « l'unité dans la diversité ». Une pleine compréhension de la diversité culturelle contribue à l'exercice effectif des droits de l'homme, à une cohésion sociale renforcée et à la gouvernance démocratique.

### **La diversité culturelle et les droits de l'homme universellement proclamés**

Faire de la diversité culturelle un synonyme du relativisme et, partant, un refus des principes universels, ou, à l'inverse, voir dans l'application des droits de l'homme universels une pression exercée sur des valeurs ou des croyances traditionnelles, c'est présumer à tort que la diversité culturelle et les droits de l'homme universels s'excluent mutuellement. Or les droits de l'homme émanent du tissu même des cultures,

ainsi que les reconnaissent les pays en devenant signataires des instruments qui s'y rapportent. De ce point de vue, la diversité culturelle et le dialogue interculturel constituent des moyens essentiels pour renforcer le consensus qui s'exprime sur le fondement universel des droits de l'homme.

Le défi, tel qu'il est exprimé dans la *Déclaration de Vienne* de 1993, est que « s'il convient de ne pas perdre de vue l'importance des particularismes nationaux et régionaux et la diversité historique, culturelle et religieuse, il est du devoir des États, quel qu'en soit le système politique, économique et culturel, de promouvoir et de protéger tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales ». Dès lors, l'accent mis sur les dimensions culturelles de tous les droits humains ne devrait pas être perçu comme un moyen d'ébranler l'universalité par la diversité, mais bien plutôt d'encourager l'appropriation de ces droits par tous, individuellement ou collectivement. Rien mieux que le dialogue et la communication ne permet d'intégrer un ensemble de normes protégeant les droits de l'homme dans un contexte culturel. La diversité culturelle est ainsi un élément vital pour atteindre les individus dans leur vie quotidienne, faute duquel l'universalité des droits de l'homme risque de demeurer chose abstraite. Comme l'a énoncé clairement le Groupe de Fribourg, il faut prendre en compte « la dimension culturelle de tous les droits de l'homme, afin d'enrichir l'universalité par la diversité et de favoriser l'appropriation de ces droits par toute personne, seule ou en commun ».

*La diversité culturelle et le dialogue interculturels constituent des moyens essentiels pour renforcer le consensus sur le fondement universel des droits de l'homme*

▼ *Jeunes enfants qui jouent, Alice Springs, Australie*



De plus, il ne peut y avoir d'application effective des droits civiques et politiques si les conditions culturelles nécessaires pour aider les individus et les groupes à se réaliser ne sont pas elles-mêmes garanties. Ainsi, l'exercice du droit de vote dépend en partie d'un niveau d'éducation minimal (être alphabétisé, par exemple). La plupart de ces conditions culturelles nécessaires peuvent être assimilées à des droits culturels, qui favorisent le développement des capacités. Les droits linguistiques, qui donnent accès à une capacité essentielle pour l'exercice de tous les autres droits, sont particulièrement importants.

Les droits culturels eux-mêmes sont peu développés dans le droit international et les divers instruments internationaux n'en font guère mention. L'extension considérable du concept pose de nombreux problèmes de définition, d'opposabilité et de compatibilité avec les autres droits de l'homme. Les revendications collectives faites au nom des droits culturels – selon une approche de la promotion et de la protection de la diversité culturelle fondée sur les droits et visant les créations et les expressions culturelles, voire la somme des activités matérielles et spirituelles d'une communauté – sont difficiles

à traduire en termes de droits de l'homme. Il n'est pas évident non plus de déterminer qui doit garantir l'exercice de ces droits. Enfin, le débat se poursuit quant aux tensions entre les droits culturels et des droits humains fondamentaux tels que le droit à l'égalité de traitement et à la non-discrimination.

***La diversité culturelle : un paramètre de la cohésion sociale***

La diversité culturelle représente aujourd'hui un défi majeur en raison de la composition multiculturelle de la plupart des pays. L'édition de 2004 du Rapport mondial sur le développement humain du PNUD, intitulée *La liberté culturelle dans un monde diversifié*, insiste sur la nécessité de mettre en œuvre des politiques publiques qui reconnaissent la différence, défendent la diversité et encouragent les libertés culturelles. Cela n'est toutefois possible que dans la mesure où nous sommes conscients des conflits que la reconnaissance même de la diversité fait surgir dans les sociétés multiculturelles. L'expérience a montré que les efforts visant à renforcer le tissu national en niant l'existence des différences culturelles produit des chocs en retour et que le seul moyen efficace de s'accommoder de ces différences est de s'y confronter sans détour.

▼ *L'Obélisque de Buenos Aires*



S'il est vrai qu'il n'y a jamais eu de société culturellement homogène, il est vrai aussi qu'avec l'essor de la mondialisation, la toile culturelle se complexifie encore davantage. Dans de nombreux pays où la diversité culturelle n'a pas été sérieusement prise en compte, l'immigration de masse a conduit à l'émergence de « ghettos » communautaires qui peuvent devenir sources de conflits – d'où le besoin d'« accommodements raisonnables » entre les cultures. Les questions de perception sont importantes ici, car les conflits interculturels impliquent invariablement des confusions et des décalages entre les faits et l'image qu'on en a, particulièrement lorsqu'ils impliquent une population majoritaire et des minorités qui ne se sentent pas suffisamment reconnues et intégrées dans le tissu social. Des mesures devraient être prises pour veiller à ce que les voix et les avis des minorités soient entendus et pour que des débats aient lieu avec les membres des communautés concernées.

Depuis les années 1970, le choix du multiculturalisme – notamment dans les domaines de l'éducation, de l'information, du droit, des pratiques religieuses et de l'accès aux médias – est l'une des principales approches retenues pour assurer l'égalité dans la diversité. Il a cependant montré qu'il n'était pas sans inconvénients, en particulier en ce qu'il encourageait la tendance à « l'isolement culturel » (communautarisme). Divers pays doivent aujourd'hui trouver de nouveaux modèles qui réconcilient la promotion de l'identité nationale avec la « célébration » de la diversité. Dès lors, le but à poursuivre est de dépasser les politiques d'assimilation ou de multiculturalisme conçues dans un esprit de dissociation, alors qu'elles devraient être pensées en termes d'interactions et d'allégeances multiples, afin de faciliter l'accès à d'autres cultures, en particulier par la mise en place de réseaux et de nouvelles formes de sociabilité.

### **Le défi de la diversité culturelle pour la gouvernance démocratique**

La gouvernance fait intervenir l'ensemble des processus et des acteurs de la prise de décision, au sein de structures formelles et informelles, dans un contexte social ou politique donné. La reconnaissance de l'interdépendance de tous ces acteurs souligne le lien qui unit la gouvernance et l'importance accordée au capital social et aux conditions favorisant la cohésion sociale.

Pour construire des sociétés de la cohésion, il convient de concevoir et de mettre en œuvre des politiques garantissant le renforcement de l'autonomie et la participation politique de tous les groupes et de tous les individus. Les régimes de partage du pouvoir, tels que la démocratie consensuelle, doivent être complétés par des politiques de renforcement

de l'autonomie dans les domaines de l'éducation, de la culture et des médias.

Le but principal est de promouvoir un *environnement propice* à des progrès réalistes dans la mise en place d'une véritable gouvernance démocratique. Une telle approche universaliste, fondée sur la confiance mutuelle, est la clé d'une coexistence pacifique au sein des sociétés et le point de départ vers un consensus international plus large, conforme aux objectifs des Nations Unies. Tout comme dans le domaine des droits de l'homme, un objectif aussi élevé est mieux accepté lorsqu'il s'enracine dans la diversité des modèles culturels de gouvernance en vigueur dans les sociétés. À cet égard, le droit coutumier et des mécanismes de résolution des conflits – tels qu'ils sont redécouverts à travers le prisme du patrimoine immatériel – peuvent coexister avec l'organisation étatique et contribuer au renforcement de la gouvernance démocratique.

*Le but principal est de promouvoir un environnement propice à des progrès réalistes dans la mise en place d'une véritable gouvernance démocratique*



▲ La ville fortifiée de Ait ben Haddou près de Ouarzazate, Maroc

► Peintures rupestres aborigènes à Carnarvon Gorge, centre du Queensland, Australie

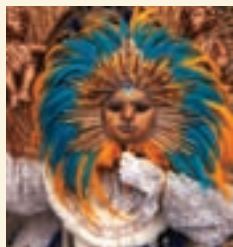


▲ Panorama de la ville de New Jersey City depuis le fleuve Hudson, États-Unis d'Amérique





# Conclusion



▲ Un masque de « Roi de Soleil » au carnaval de Rio de Janeiro, Brésil

◀ L'un des bouddhas du VI<sup>e</sup> siècle du site de Bamiyan, détruit en 2001 à l'instigation du gouvernement taliban d'Afghanistan

Il est urgent d'investir dans la diversité culturelle et le dialogue. En effet, la prise en compte de la diversité culturelle dans des politiques publiques très diverses – parfois même assez éloignées des politiques culturelles proprement dites – peut contribuer à renouveler les approches de la communauté internationale vis-à-vis de ces deux objectifs clés que sont le développement et la recherche de la paix et la prévention des conflits.

- En matière de développement, la culture s'affirme de plus en plus comme une dimension transversale aux trois piliers économique, social et environnemental de tout développement véritablement durable.
- En matière de paix et de prévention des conflits, la diversité culturelle est une invitation à mettre l'accent sur « l'unité dans la diversité », c'est-à-dire sur la commune humanité qui émerge de nos différences. La diversité culturelle, loin d'introduire une restriction aux droits de l'homme universellement proclamés, constitue au contraire le plus sûr garant d'un exercice effectif de ces droits, puisqu'elle renforce la cohésion sociale et offre des sources d'inspiration pour le renouvellement des formes de gouvernance démocratique.

Cela suppose toutefois que nous affinions notre compréhension de la diversité culturelle et du dialogue. Ainsi seulement pourrions-nous nous débarrasser d'un certain nombre d'idées reçues.

## Vers une nouvelle compréhension de la diversité culturelle

C'est précisément ce que le Rapport mondial entreprend de faire à partir de l'examen de quelques-unes de ces idées reçues :

- **La mondialisation conduirait inévitablement à l'homogénéisation culturelle.** Même s'il est indéniable que la mondialisation affaiblit à certains égards la diversité culturelle et conduit à une uniformisation des modes de vie, de production et de consommation, il est tout aussi vrai qu'elle contribue à une recomposition la diversité culturelle, qui s'achemine vers de nouvelles formes que le présent Rapport mondial s'efforce d'esquisser.
- **La diversité culturelle se réduirait à la diversité des cultures nationales.** Or l'identité nationale n'est pas un fait donné : elle représente une construction historique, et cette identité qui peut apparaître lisse en surface est en fait le produit d'interactions qui révèlent que chaque identité est multiple et que la diversité culturelle existe aussi à l'intérieur des ensembles nationaux.
- **Il existerait une antinomie entre diversité culturelle et dialogue interculturel.** Contre la tendance à voir le monde en termes de pluralité des civilisations, qu'elles soient en conflit (le « choc des civilisations ») ou qu'elles dialoguent entre elles (l'« alliance des civilisations »), il convient de s'acheminer vers une diversité réconciliée dans laquelle l'ouverture à l'Autre et la résonance qui en émane sont ce qui produit l'harmonie du tout. La diversité culturelle est la condition *sine qua non* du dialogue interculturel, et *vice versa*. Sans un authentique dialogue, la dynamique interne du changement (qui fait l'essence même de la diversité culturelle) n'est plus nourrie et la diversité meurt d'inanition ou se flétrit. Certes, le dialogue, y compris le dialogue interreligieux (conçu comme un dialogue entre tous les courants de spiritualité et de pensée), n'implique pas un abandon de ses propres convictions, mais une attitude d'ouverture d'esprit. Il doit être considéré comme un processus complexe, toujours ouvert et jamais achevé.
- **Diversité culturelle et économie seraient mutuellement incompatibles.** En pratique, la diversité culturelle gagne progressivement tous les domaines économiques, depuis le marketing et la publicité jusqu'à la finance et à la gestion d'entreprise. La diversité devient une ressource, car elle stimule la créativité et l'innovation, notamment sociales, au sein de l'entreprise. La reconnaissance des outils propres à faire fructifier la diversité culturelle (l'« intelligence culturelle ») est sans aucun doute l'un des signes les plus tangibles de cette évolution progressive du regard de l'économie (et du marché) sur la diversité culturelle.
- **Le progrès issu des sciences et des nouvelles technologies irait à l'encontre de la diversité des pratiques culturelles.** La diversité culturelle n'est en aucun cas incompatible avec le progrès ou le développement. Au contraire, l'émergence de véritables « sociétés du savoir » suppose une diversité des formes du savoir et de ses sources de production, qui englobe notamment les savoirs autochtones favorisant la préservation de la biodiversité.

*La tentation est parfois grande de voir dans les facteurs culturels la cause des conflits, alors qu'ils n'en sont que des prétextes ou des excuses, la véritable cause de ces conflits devant être plutôt cherchée du côté de leurs contextes politiques ou socioéconomiques*

- **Il y aurait une contradiction irréconciliable entre diversité culturelle et universalisme.** L'assertion selon laquelle la diversité culturelle conduirait inévitablement à relativiser les droits et libertés, dès lors perçus comme variables selon les époques et les lieux, produit un glissement implicite et non justifié entre uniformisation et universalité. Les droits et libertés universellement reconnus par la communauté internationale sont des attributs propres à chaque être humain et en ce sens ils sont intangibles. Ils sont également inaliénables, puisque nul ne peut renoncer à ses droits et ses libertés, même s'il le souhaite. En revanche, ces droits et libertés sont exercés dans une grande variété d'environnements culturels et tous présentent une dimension culturelle qu'il importe de souligner. Cela ne signifie par pour autant que des normes universelles puissent être relativisées dans leur application. En fait, la diversité culturelle peut favoriser l'exercice des droits et libertés, car méconnaître les réalités culturelles reviendrait à affirmer des droits et libertés formels sans s'assurer qu'ils puissent trouver un ancrage effectif et s'exercer dans la diversité des contextes culturels.

Il est d'autant plus nécessaire de dissiper ces idées reçues que la tentation est parfois grande de voir dans les facteurs culturels la cause des conflits, alors qu'ils n'en sont que des prétextes ou des excuses, la véritable cause de ces conflits devant être plutôt cherchée du côté de leurs contextes politiques ou socioéconomiques. Pour mieux déchiffrer cette complexité, il conviendra, conformément aux

recommandations figurant dans le présent rapport, d'établir de nouveaux mécanismes de suivi, de collecte de données et de circulation de l'information.

En remettant en cause de ces idées reçues, le Rapport mondial décrit une voie nouvelle, qui met l'accent sur le **caractère dynamique de la diversité culturelle**. Cette approche implique que les politiques en faveur de la diversité culturelle ne s'arrêtent pas à la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel et à la création de conditions favorables à l'épanouissement de la créativité, mais s'étendent aux politiques d'accompagnement du changement culturel destinées aux personnes ou aux groupes mal préparés à y faire face et qu'il contribue à fragiliser.

#### **Les implications de la diversité culturelle pour les politiques publiques**

Bien que la dimension culturelle des problèmes qui se posent à la communauté internationale ne transparaissent pas directement dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement, il est essentiel d'avoir conscience et d'être informé des implications de la diversité culturelle pour élaborer des politiques publiques dans les domaines ne relevant pas de la culture au sens strict :

- **Dans le domaine des langues**, c'est l'appauvrissement culturel, tout autant que le statut politique, social, administratif et culturel des langues, qui provoquent la dévitalisation linguistique.
- **Dans le domaine de l'éducation**, l'intégration de la dimension culturelle contribue à renforcer la pertinence des méthodes et des contenus pédagogiques. Elle est pleinement compatible avec l'engagement en faveur du droit à l'éducation, la diversification des formes d'apprentissage, y compris hors de l'école, garantissant que nul (en particulier parmi les minorités autochtones ou les groupes vulnérables) ne sera laissé de côté. Sans prise en compte de la diversité culturelle, l'éducation ne peut remplir le rôle qui lui incombe d'apprendre à vivre ensemble. Le développement des compétences interculturelles propices au dialogue entre les cultures et les civilisations est donc une des priorités de l'éducation.
- **Dans le domaine des contenus culturels et communicationnels**, parce que la communication diversifiée des contenus culturels dans leur variété contribue à la richesse et à la visibilité de la diversité culturelle, et parce que la mondialisation et les nouvelles technologies ont élargi la gamme des choix possibles, la diversité culturelle est devenue tout à fait incontournable.



► Quatre danseurs dogons avec masques et échasses, village d'Irelli, Mali



Dès lors, de nombreuses communautés peuvent mieux se faire connaître d'un très large public, même si elles ne sont pas à l'abri de stéréotypes et préjugés qu'il faut s'attacher à réduire.

- Dans le secteur privé, et puisque créativité et innovation sont liées, la diversité culturelle gagne progressivement tous les domaines économiques.

Le fait que la diversité culturelle traverse le champ de nombreuses politiques publiques hors du domaine culturel explique la compétence particulière dont dispose l'UNESCO pour assister les États membres dans l'élaboration de politiques impliquant la diversité culturelle.

### Les principaux défis à relever

Le Rapport mondial met en évidence *trois défis* à relever par la communauté internationale dans les prochaines années en matière de diversité culturelle : *lutter contre l'analphabétisme culturel, réconcilier universalisme et diversité et accompagner les nouvelles formes de pluralisme* qui voient le jour avec la revendication d'identités multiples par les individus et par les groupes.

- Dans un monde où la globalisation a démultiplié les canaux de mise en contact direct avec d'autres cultures, **il faut lutter contre la généralisation de l'analphabétisme culturel**. En effet, la capacité à accepter les différences culturelles et à les accueillir sans être déstabilisé nécessite des compétences interculturelles que certaines sociétés ont apprises à acquérir dans des contextes particuliers, mais qui peuvent parfois manquer cruellement à l'échelle individuelle. Assurer aux individus ou aux groupes les moyens de gérer plus efficacement la diversité culturelle devrait être le nouveau souci des décideurs publics et privés. Le dialogue interculturel doit garantir l'égalité entre toutes les parties prenantes. Le multilinguisme, tout comme l'éducation aux médias et à la maîtrise de l'information, peuvent y contribuer.
- **Il convient d'affermir le socle de l'universalisme** en soulignant sa capacité de s'incarner dans une multiplicité de pratiques sans pour autant se voir remis en question. Au cœur de la diversité culturelle, il y a les droits de l'homme. Ces droits doivent faire l'objet d'une « appropriation » au niveau local, non pas comme des éléments qui viendraient se surimposer aux pratiques culturelles, mais comme des principes universels qui émanent de ces pratiques en tant que telles. En effet, chaque pratique culturelle représente un chemin vers l'universel qui est le trait distinctif de notre commune humanité.

- **Il faut approfondir la voie nouvelle offerte par la reconnaissance des identités multiples – multidimensionnelles – des individus et des groupes, afin de poursuivre le développement du pluralisme culturel**. De plus en plus, les individus refusent de se laisser enfermés dans des catégories figées (qu'elles soient ethniques, linguistiques, culturelles, politiques ou autres). Il y a là une occasion à saisir. Les moyens toujours plus nombreux de contact potentiel entre les individus peuvent réduire les obstacles au dialogue interculturel et la plasticité des identités peut créer une dynamique de changement favorable à des innovations de toutes sortes à tous les niveaux. Une telle approche rend possible de transcender les limites des politiques de multiculturalisme lancées dans les années 1970.

Il s'ensuit que les États devraient miser sans plus attendre sur la diversité culturelle en lui consacrant des ressources financières et humaines accrues. Quels sont les principaux domaines où consentir de tels investissements et quel devrait être l'objectif recherché ? Les recommandations que l'on trouvera ci-après ouvrent un certain nombre de pistes. Quels retours sur investissement peuvent-ils être escomptés ? Rien de moins que de parvenir au développement durable et à une paix fondée sur « l'unité dans la diversité ». Les coûts d'une telle action sont peut-être élevés, mais ceux de l'inaction pourraient bien l'être davantage encore. Si la communauté internationale est capable, dans dix ans, de mesurer les progrès réalisés dans cette voie, les approches définies dans le présent Rapport mondial auront atteint leur but.

*Dans un monde où la globalisation a démultiplié les canaux de mise en contact direct avec d'autres cultures, il faut lutter contre la généralisation de l'analphabétisme culturel*



▲ Un jeune garçon de l'île de Kihnu, Estonie

# Recommandations



Les recommandations qui suivent s'adressent, selon qu'il convient, aux États, aux organismes internationaux et régionaux intergouvernementaux et non gouvernementaux, aux institutions nationales et aux entités du secteur privé.

▲ Parade des acteurs du théâtre dansé Cocolo à San Pedro de Macoris, République dominicaine

## Chapitre 1 – LA DIVERSITÉ CULTURELLE

**1. Il conviendrait d'envisager la création d'un Observatoire mondial de la diversité culturelle, chargé de suivre les effets de la mondialisation, de fournir des informations et des données pour la recherche comparative et d'assurer une fonction prospective.**

*À cette fin, il faudrait :*

- Collecter et compiler des données et des statistiques sur la diversité culturelle et leur assurer une large diffusion, en s'appuyant notamment sur le Cadre révisé de statistiques culturelles de l'UNESCO (2009).
- Mettre au point des méthodes et des outils d'évaluation, de mesure et de suivi de la diversité culturelle que les gouvernements et les institutions publiques et privées puissent adapter aux situations nationales ou locales.
- Créer des observatoires nationaux chargés de suivre les politiques et de formuler des avis concernant les mesures propres à promouvoir la diversité culturelle.

## Chapitre 2 – LE DIALOGUE INTERCULTUREL

**2. Le soutien aux réseaux et initiatives en faveur du dialogue interculturel et interconfessionnel devrait être poursuivi à tous les niveaux, tout en permettant à des partenaires nouveaux – notamment les femmes et les jeunes – d'être parties prenantes au dialogue.**

*À cette fin, il faudrait :*

- Élaborer des mesures qui permettent aux membres des communautés et groupes victimes de discrimination et de stigmatisation de participer à la définition des projets conçus pour combattre les stéréotypes culturels.
- Soutenir les initiatives visant à mettre en place des espaces réels et virtuels et à fournir des moyens pour faciliter l'interaction culturelle, en particulier dans les pays où existe un conflit intercommunautaire.
- Mettre en valeur les « lieux de mémoire » de nature à symboliser et favoriser la réconciliation entre communautés dans le contexte général du rapprochement des cultures.

## Chapitre 3 – LES LANGUES

**3. Il conviendrait de mettre en œuvre des politiques linguistiques nationales visant à la fois à sauvegarder la diversité linguistique et à encourager le multilinguisme.**

*À cette fin, il faudrait :*

- Faciliter l'utilisation des langues grâce à des mesures appropriées, éducatives, éditoriales, administratives et autres.
- Prendre, le cas échéant, toute disposition utile pour que soient enseignées, en même temps que les langues maternelles, une langue nationale et une langue internationale.
- Afin de faciliter la circulation internationale des idées et des œuvres, encourager la traduction par tous les moyens possibles, y compris l'usage des nouvelles technologies, dans l'écrit aussi bien que dans l'audiovisuel.
- Élaborer des indicateurs fiables et internationalement comparables pour évaluer l'impact des politiques linguistiques sur la diversité linguistique, et promouvoir les bonnes pratiques en la matière.

## Chapitre 4 – L'ÉDUCATION

**4. Pour un meilleur apprentissage du vivre ensemble, il est nécessaire de promouvoir les compétences interculturelles, y compris celles qui sont ancrées dans les pratiques quotidiennes des communautés, en vue d'améliorer les approches pédagogiques des relations interculturelles.**

*À cette fin, il faudrait :*

- Entreprendre une étude comparative à l'échelle mondiale des contenus et méthodes pédagogiques, y compris les modes de transmission traditionnels, en prêtant une attention particulière à la reconnaissance et à la prise en compte de la diversité culturelle.
- Soutenir les efforts visant à identifier et /ou créer des moyens et opportunités d'apprentissage propres à une culture particulière dans chaque système éducatif, en utilisant les instruments existants tels que les rapports d'évaluation nationaux sur l'EPT.

- c. Adapter les méthodes d'enseignement aux besoins rencontrés par les apprenants dans leur vie quotidienne, avec l'indispensable concours des responsables de l'élaboration des politiques de l'éducation, des spécialistes de l'éducation à tous les niveaux et des collectivités locales, en reconnaissant que la dimension culturelle est un pilier essentiel de l'éducation en vue du développement durable.
- d. Élaborer des principes directeurs internationaux pour la promotion du dialogue interculturel par les arts, en se fondant sur les bonnes pratiques identifiées dans le domaine de l'éducation artistique.

### Chapitre 5 – LA COMMUNICATION ET LES CONTENUS CULTURELS

**5. Il conviendrait d'encourager la sensibilité culturelle dans la production et la consommation des contenus de l'information et de la communication afin de faciliter l'accès, le renforcement de l'autonomie et la participation.**

À cette fin, il faudrait :

- a. Soutenir la production et la distribution de matériels audiovisuels novateurs et diversifiés, en tenant compte des besoins, des contenus et des acteurs locaux, et en recourant selon que de besoin aux partenariats public-privé.
- b. Évaluer l'impact des changements induits par les TIC sur la diversité culturelle, en vue de mettre en lumière les bonnes pratiques d'accès multilingue aux écrits et aux produits audiovisuels.
- c. Promouvoir l'initiation aux médias et à la maîtrise de l'information pour tous les groupes d'âge, afin d'améliorer la capacité des utilisateurs des médias à porter un regard critique sur la communication et les contenus culturels.

### Chapitre 6 – LA CRÉATIVITÉ ET LE MARCHÉ

**6. La créativité étant source d'innovation sociale et technologique, il est important d'investir dans son développement, non seulement dans le secteur de la culture mais aussi dans le monde de l'entreprise, où la diversité culturelle devrait être conçue comme une source de profit et de meilleure performance, de nature à développer des capacités d'« intelligence culturelle ».**

À cette fin, il faudrait :

- a. Faciliter l'échange de productions artistiques et la circulation des artistes, y compris par un système de visas culturels.
- b. Mettre en place des systèmes appropriés pour la protection des savoir-faire dans le secteur artisanal, ainsi que des mécanismes d'indemnisation des communautés dont le savoir-faire est exploité commercialement.
- c. Établir et diffuser largement les bonnes pratiques en matière de développement du tourisme en vue d'en optimiser les effets positifs sur la diversité culturelle.
- d. Développer l'« intelligence culturelle » dans le monde des affaires et du marketing par la création de forums réels et virtuels et la production de recherches pertinentes sur la rentabilité de la diversité culturelle, qui ne se limite pas aux seules différences ethniques ou de genre.

### Chapitre 7 – LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**7. Les principes de la diversité culturelle, tels que traduits en particulier dans le *Prisme de la diversité culturelle*, devraient être pleinement pris en compte dans la formulation, l'application et le suivi de toutes les politiques de développement.**

À cette fin, il faudrait :

- a. Identifier les mesures concrètes permettant d'opérationnaliser la recherche sur la dimension culturelle de la préservation et de la gestion des ressources naturelles, compte tenu en particulier des connaissances et des savoir-faire des communautés autochtones.
- b. Créer un centre d'échange pour étudier et faire connaître les approches participatives des problèmes environnementaux, y compris en donnant des indications sur les raisons de leur succès.
- c. Encourager la participation des membres de toutes les communautés à la définition des critères d'allocation des ressources sur la base de la justice sociale, de manière à favoriser une dynamique de dialogue social et à promouvoir la solidarité interculturelle.

### Chapitre 8 – LA DIVERSITÉ CULTURELLE, LES DROITS DE L'HOMME ET LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

**8. Les droits de l'homme universellement proclamés devant être garantis pour tous, leur exercice effectif peut être facilité par la reconnaissance de la diversité culturelle, qui peut aussi renforcer la cohésion sociale et renouveler les modes de gouvernance démocratique. À cette fin, il conviendrait de soutenir les politiques qui incitent à la préservation et à la promotion de la diversité culturelle.**

Il faudrait en particulier :

- a. Rassembler et faire connaître des exemples frappants de cas où le contexte culturel est un facteur essentiel de l'exercice des droits et libertés universellement reconnus, de manière à mettre en valeur la dimension culturelle de l'ensemble de ces droits et de ces libertés.
- b. Afin de créer des réseaux de solidarité informels, recenser les échanges qui ont lieu à l'intérieur des groupes minoritaires et entre eux, et entre ceux-ci et les groupes majoritaires, en particulier dans le contexte des « villes globales », et donner à ces échanges une large publicité.
- c. Étudier la diversité du patrimoine immatériel comme source d'exemples de modes de gouvernance démocratique fondés sur le renforcement de l'autonomie et la participation de toutes les communautés.

### RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES :

**9. Il conviendrait de promouvoir auprès des responsables politiques et des décideurs une prise de conscience des bénéfices du dialogue interculturel et interconfessionnel, tout en gardant à l'esprit le risque potentiel d'instrumentalisation de celui-ci.**

**10. Il y aurait lieu de réfléchir à la création d'un mécanisme national de suivi des politiques publiques dans leurs aspects touchant à la diversité culturelle, en vue d'assurer une meilleure gouvernance et la pleine application des droits de l'homme universellement proclamés.**

## Rapport mondial de l'UNESCO

# Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel

Sous la direction de **Françoise Rivière**, Sous-Directrice générale pour la culture

Éditeurs généraux : **Georges Kutukdjian** et **John Corbett**

Coordinateur éditorial et de la recherche : **Frédéric Sampson**

Éditrice et coordonnatrice de production : **Janine Treves-Habar**

Directeur de l'Unité des rapports mondiaux : **Michael Millward** (effectif jusqu'en juillet 2007)

Comité consultatif du Rapport mondial sur la diversité culturelle :

**Neville Alexander** (Afrique du Sud)

**Arjun Appadurai** (Inde)

**Lourdes Arizpe** (Mexique)

**Lina Attel** (Jordanie)

**Tyler Cowen** (États-Unis d'Amérique)

**Biserka Cvjetičanin** (Croatie)

**Philippe Descola** (France)

**Sakiko Fukuda-Parr** (Japon)

**Jean-Pierre Guingané** (Burkina Faso)

**Luis Enrique López** (Pérou)

**Tony Pigott** (Canada)

**Ralph Regenvanu** (Tuvalu)

**Anatoly G. Vishnevsky** (Fédération de Russie)

**Mohammed Zayani** (Tunisie)

**Benigna Zimba** (Mozambique)

Copyright ©2009

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

7, place de Fontenoy 75007 Paris, France

Tous droits réservés. Une autorisation préalable doit être obtenue pour reproduire, transmettre ou stocker dans un système de recherche documentaire, partiellement ou totalement, la présente publication sous quelque forme que ce soit, ou par un quelconque procédé, électronique, mécanique, de reprographie, d'enregistrement ou autre.

Les appellations employées dans ce volume et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou leurs limites.

Le Rapport mondial de l'UNESCO *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel* (ISBN n° 978-92-3-104077-1) est disponible en anglais, en français et en espagnol (à paraître) aux Éditions de l'UNESCO. Le résumé exécutif du rapport est actuellement disponible en arabe, en chinois, en anglais, en français, en russe et en espagnol.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : [www.unesco.org/fr/world-reports/cultural-diversity](http://www.unesco.org/fr/world-reports/cultural-diversity). E-mail : [worldreport2@unesco.org](mailto:worldreport2@unesco.org)



▲ Deux hommes sur un vélo près d'Arusha, Tanzanie

# Crédits photographiques

- Couverture (photographie principale):  
© James Hardy/ZenShui/Corbis
- Deuxième de couverture-1: © Mihai-Bogdan Lazar
- 1: © Sven Torfinn
- 2-3: © Jacob Silberberg
- 2a: © T. Fernández
- 2b: © F. Brugman / UNESCO
- 3: © Jack Stein / Photo Edit
- 4a: © Jocelyn Carlin
- 4b: © Rick Lord
- 5: © Robert Churchill
- 6a: © Instituto Nacional de Cultura / Dante Villafuerte
- 6b: © Commission nationale Centrafricaine et Ministère de la jeunesse et des sports, arts et culture
- 6c: © Karim Hesham
- 7a: © Gerd Ludwig
- 7b: © Renato S. Rastrollo / NCCA -ICH / UNESCO
- 7c: © Penny Tweedie
- 8a: © Jochem Wijnands / Alamy
- 8b: © Alfredo D'Amato
- 9a: © Markus Winkel
- 9b: © Linda Wang
- 9c: © Luiz Santoz / UNESCO
- 9d: © Hasim Syah
- 10: © Mila Santova
- 11: © Jacob Silberberg
- 12a: © Ahmed Ben Ismail
- 12b: © Kyrgyz National Commission for UNESCO
- 13a: © Chris Stowers
- 13b: © iStockphoto
- 13c: © Nando Machado
- 14a: © PjrFoto / studio / Alamy
- 14b: © Gary Calton
- 15a: © Katy Anis/UNESCO
- 15b: © Justin Mott/UNESCO
- 16: © R. Taurines/UNESCO
- 17a: © Manoocher/UNESCO/Webistan
- 17b: © Jean Cliclac
- 17c: © Joseph Fisco
- 18a: © E.J. Baumeister Jr / Alamy
- 18b: © Danny Yanai / Alamy
- 19a: © Ugurhan Betin Brkovic
- 19b: © G.M.B. Akash
- 20: © Jeff Ulrich
- 21a: © Laurent Renault
- 21b: © J.Ségur / UNESCO
- 21c: © Susan van Etten / Photo Edit
- 22a: © iStockphoto
- 22b: © Frédéric Sampson
- 22c: © Matjaz Boncina
- 22d: © Dieter Telemans
- 23: © Klaus Claudia Dewald
- 24: © QiangBa DanZhen
- 25a: © iStockphoto
- 25b: © Alfredo D'Amato
- 25c: © Yannis Kontos/Polaris
- 26a: © Christine Gonsalves
- 26b: © Randy Plett
- 27: © Mikkel Ostergaard
- 28: © Mlenny
- 29a: © John Woodworth
- 29b: © iStockphoto
- 29c: © iStockphoto
- 30: © Alex Ramsay / Alamy
- 31: © Brasil2
- 32a: © Pontuse
- 32b: © Alan Tobey
- 33: © Marc Sosaar
- 34: © Diego Féliz
- 36: © Nigel Pavitt / Alamy

Rapport mondial  
de l'UNESCO

# Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel

## Résumé



Jamais, peut-être, on n'aura autant parlé de diversité culturelle qu'en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Cependant, l'étendue des questions que l'on renvoie plus ou moins confusément à la diversité culturelle est telle que cette notion a fini par revêtir un sens tout aussi varié que changeant. Pour certains, la diversité culturelle est positive en soi, en ce qu'elle renvoie au partage des richesses que recèle chaque culture du monde, et donc aux liens qui nous unissent dans l'échange et le dialogue. Pour d'autres, les différences culturelles sont au contraire ce qui nous ferait perdre l'horizon de notre commune humanité, et seraient ainsi la source de nombreux conflits. Ce second diagnostic jouit aujourd'hui d'un crédit d'autant plus grand que la mondialisation a démultiplié les points de contact et de friction entre les cultures, exacerbant les questions identitaires – qui se manifestent sous la forme de crispations, de replis ou de revendications nouvelles, notamment religieuses, qui deviennent sources de conflits. Le principal défi serait par conséquent de proposer une vision cohérente de la diversité culturelle et donc d'élucider à quelles conditions la diversité culturelle, loin d'être une menace, peut devenir bénéfique pour l'action de la communauté internationale. Telle est l'ambition principale de ce rapport.



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture